



Mali
**Moctar Ouane nommé
premier ministre de
transition**



Cameroon
Manifestations du mardi 22 septembre
**La pression s'accroît sur
l'opposant Maurice Kamto**

N°011 - Octobre 2020
www.regardsurlafrique.com

Regard sur l'Afrique

On dévoile ce dont les autres ne parlent pas

**Le président ivoirien
Alassane Dramane Ouattara**



AFRIQUE DE L'OUEST

Cinq élections aux enjeux élevés

L'envoyé de l'ONU en Afrique de l'Ouest a souligné jeudi devant le Conseil de sécurité que les élections présidentielles qui doivent être organisées dans la région avant la fin de l'année doivent être l'occasion de consolider la démocratie.

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM



D. M & P

D. MOUKOURI
&
PARTNERS

Attorneys at Law

Technologie Financière et encadrement juridique

L'innovation au service de l'inclusion financière rend nécessaire l'accompagnement juridique.

Avec un département dédié à la transformation digitale, le cabinet d'avocats D. MOUKOURI AND PARTNERS fait parler de lui au Cameroun et dans la zone CEMAC. Le cabinet est constitué d'avocats spécialisés en droit du numérique et accompagne les porteurs de projets en matière de FinTech, Blockchain, LegalTech, Cryptomonnaie, levée de fonds et protection des données à caractère personnel.

D. MOUKOURI AND PARTNERS

1068, Blvd Ahmadou AHIDJO • Opp. Afriland First Bank • Akwa-Douala Cameroon

Po. Box 2799 Douala • Tel. : (+237) 233 42 25 44/243 08 23 34

Web : www.moukourilaw.com



Mon mot
pour le dire...
Tinno Mbang

tinnombang@regardsurlafrique.com

L'INSTABILITÉ POLITIQUE EN AFRIQUE

L'

adoption et l'application de la démocratie multipartite dans nombre de pays africains auraient sans doute des répercussions sur les relations interafricaines, on peut se demander si elles permettront aux Etats africains et aux forces

vives du continent de s'impliquer davantage dans le développement de celui-ci ...

La situation politique sur l'ensemble du continent révèle l'existence des structures politiques inadaptées.

L'inadaptation des structures politiques africaines se révèle à la fois par l'existence des formes de l'Etat qui ne reflètent pas les caractéristiques des sociétés africaines et d'un appareil Etat, théoriquement fondé sur le principe de la souveraineté populaire (ou nationale) et en fait monopolisé par les classes dominantes avec le risque fréquent d'une dérive autoritaire contre laquelle s'élèvent des forces de contestation et le monde extérieur.

Ainsi, malgré le passage du monopartisme au multipartisme, les dirigeants africains sont toujours tentés de s'orienter vers des dérives autoritaires qui justifient la confiscation du pays et vers des velléités auto-centristes qui leur font tourner le dos au peuple. Alors que « *c'est le peuple dans son ensemble qui devait être au centre des phénomènes de pouvoir, être l'inspirateur suprême et le bénéficiaire de l'action politique. Le refus de l'alternance au pouvoir, l'absence de dialogue, la non-libéralisation de l'espace politique, la peur de l'opposition, la diabolisation des opposants débouchent sur la violence, des coups d'Etat, des guerres civiles, des émeutes, des sécessions, des rébellions, des instabilités constitutionnelles* ».

“

Au cours du 20^{ème} siècle et en ce 21^{ème} siècle débutant, le développement économique et le progrès technique sont la préoccupation de tous les Etats.”

L'obsession du repositionnement politique, une opposition de diabolisation du régime en place, etc., peuvent compléter cette énumération. La conséquence la plus directe reste des affrontements armés qui contraignent les populations à aller au delà de leurs frontières étatiques. Ce fut le cas en RDC, au Rwanda ; en Angola, après l'indépendance ; dans la Guinée de Sekou-Touré, la République Centre-Africaine de Jean-Bedel Bokassa et de Ange-Félix Patassé, l'Ouganda d'Idi Amin Dada etc.

Au cours du 20^{ème} siècle et en ce 21^{ème} siècle débutant, le développement économique et le progrès technique sont la préoccupation de tous les Etats. Malgré la subsistance d'une base socio-économique, produit d'un double passé précolonial et colonial, les Africains n'ont pas encore réussi à doter leurs Etats de structures économiques viables et le produit national n'est pas équitablement réparti entre les différentes couches de la population.

L'Afrique vit dans un paradoxe où le sol est riche, sur lequel vit une population extrêmement pauvre

Le Plan d'action de Lagos adopté en avril 1980 confirmant le bon choix de l'Afrique de promouvoir un développement collectif, auto-dépendant, endogène ainsi qu'une intégration économique, est resté lettre morte. Le phénomène le plus courant est que certains Africains fuient leurs pays pour des raisons économiques et espèrent vivre mieux dans un autre pays.

Actuellement, le nombre des réfugiés ayant quitté leurs pays d'origine pour des raisons économiques et matérielles

ne fait que croître. Et ceux qui fuient leurs pays à cause de la faim, de la misère, du chômage, sont également nombreux, avec l'espoir de trouver mieux sur le territoire d'accueil. A ce tableau noir, s'ajoutent les conséquences néfastes des contraintes des mesures d'ajustement structurel des institutions financières internationales, surtout celles du système de Bretton Woods, imposées aux Etats africains.

Regard sur l'Afrique

FONDATEUR ET PDG

Bang Mbang Tinno
Mbangtinno@regardsurlafrique.com

Édité par Africom & Services

Siège social : Akwa,

Bp : 5539 Douala - Cameroun

Tel : (00237) 699 11 38 22

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

Jacqueline Nyoum

RÉDACTEUR EN CHEF

Bang Mbang Tinno

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Louis Keumayou

RESPONSABLE DES RELATIONS PUBLIQUES

Bilo'o Mauline

RESPONSABLE JURIDIQUE

Lolo Didiba François

DIRECTEUR TECHNIQUE

Vannick NONONGO

MONTAGE MAGAZINE

E-Designer

ABONNEMENTS

Info@regardsurlafrique.com

Afrique/Cameroun :

(00237) 99113822

Europe / Espagne

(0034) 630130450

0034) 935315895

ABONNEMENT / REPRESENTATION - UK

OB23 CONSULTING LTD

DÉPÔT LÉGAL

RCC: M091914182472Q

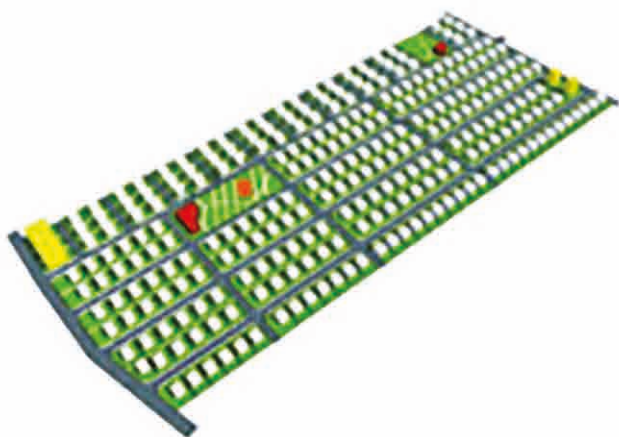
RC/DLA/2019/B/4456RBES



DIASPORA CITY 2

PROJET D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
PAR PARMA DEVELOPPEMENT de M. Jean Claude Didiba

5000XAF



Lotissement viabilisé en route situé en
peri-Urbain de **289 parcelles sur 19 HA**
Approuvé des autorités (Cadastre -
Urbanisme-CUK)



Lotissement situé au croisement des fu-
tures infrastructures routières et
ferroviaires. À 8 km de la route edea kribi
(après londji & avant mpolongwe)

Possibilité de payer en tranche sur 1 année
Titre foncier garanti a la fin de la procedure de morcellement.

Informations et Contact



+39 339 6411952

mail: didiba2002@yahoo.fr



SOMMAIRE

Octobre 2020



3 **Edito** Mon mot pour le dire **L'INSTABILITÉ POLITIQUE EN AFRIQUE**

COVER

- 8 Afrique de l'Ouest**
Cinq élections aux enjeux élevés
- 12 Les 4 candidats retenus par le Conseil Constitutionnel**
- 18 Ghana**
Un duel John Mahama Vs Akufo-Addo
- 20 Guinée**
L'élection présidentielle fixée au 18 octobre
- 21 Élection présidentielle nigérienne de 2020**

AFRIQUE DE LOUEST

- 22 Présidentielle ivoirienne**
Le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest à Abidjan
- 23 Côte d'Ivoire**
La CADHP suspend la radiation de Laurent Gbagbo des listes électorales
- 24 3^e mandat de Ouattara**
Un proche de Soro annonce des décisions de l'ONU
- 25 Une femme au poste de 1^{er} ministre, une première dans l'histoire du Togo**
- 26 Mali**
Bâ N'Daw, militaire et ex-ministre de la Défense à la retraite pour conduire la transition

- 28 Mali**
Mouctar Ouane nommé premier ministre de transition

- 30 Gambie**
La démission d'Adama Barrow réclamée à la suite du rejet du projet de nouvelle Constitution
- 32 Une alliance Barrow-Jammeh a torpillé un projet de nouvelle constitution en Gambie**

AFRIQUE CENTRALE

- 34 Cameroun**
Manifestations du mardi 22 septembre
La pression s'accroît sur l'opposant Maurice Kamto
- 36 RDC**
Tshisekedi met les points sur le « i »
- 37 Tchad**
Le président Idriss Déby met en place une commission de relecture de la Constitution

AFRIQUE AUSTRALE

- 38 Zimbabwe**
L'opposition accusée de préparer la déstabilisation du pays avec le soutien de pays occidentaux

OCEAN INDIEN

- 39 Madagascar**
Les partis d'opposition et certains élus boycottent les élections sénatoriales

ANALYSE



**40 L'aventure de la démocratie en Afrique
Histoire et état des lieux**

UNION AFRICAINE

**44 Moussa Faki appelle au
multilatéralisme dans la
gouvernance mondiale**

**45 Le COVID-19 exacerbe les défis
auxquels est confronté le système
éducatif africain, selon l'UA**

ONU

**46 L'ONU renouvelle son appel au
multilatéralisme à l'occasion de
son 75^e anniversaire**

DIPLOMATIE / DEFENSE

**48 Soudan
Mike Pompeo presse pour une
levée rapide des sanctions amé-
ricaines**

**49 L'engagement américain au Sahel
reste intact, assure Marissa Scott-
Torres**

INTERNATIONAL

**50 Kelly Knight Craft
« Les États-Unis n'ont plus besoin
d'un mandat onusien pour intervenir
dans la crise anglophone au
Cameroun »**



ECONOMIE

**54 LA MONAIE ECO AU POINT MORT
Le Nigeria exige aux pays de la zone
FCFA de rompent totalement leurs
liens avec la France**

**55 L'homme le plus riche de Chine est
un magnat de l'eau en bouteille**

**56 HUAWEI CONNECT 2020
Lancement des solutions
« jumeaux intelligents »**

**57 Le Coronavirus a beaucoup
enrichi les ultra-riches**

**58 BARCELONE
Le Mobile World Congress**

est reporté à juin 2021

**59 La Nigériane Ngozi Okonjo-
Iweala en lice pour prendre
la tête de l'OMC**

**60 La RDC prépare un budget 2021
moins ambitieux après le budget
record de 2020**

**61 Nigeria LNG choisit Siemens
Energy pour lui fournir un train
de compresseurs de gaz
d'évaporation cryogénique**

**61 L'Angola suit les traces de 900
millions de dollars « illicitement »
logés dans les comptes en Suisse**



L'élection présidentielle ivoirienne de 2020 a lieu le 31 octobre 2020 afin d'élire le président de la République de Côte d'Ivoire.

Afrique de l'Ouest **Cinq élections** **aux enjeux élevés**

L'envoyé de l'ONU en Afrique de l'Ouest a souligné jeudi devant le Conseil de sécurité que les élections présidentielles qui doivent être organisées dans la région avant la fin de l'année doivent être l'occasion de consolider la démocratie.



Cinq pays ouest-africains doivent tenir des scrutins présidentiels au cours du second semestre 2020 : la Côte d'Ivoire et la Guinée en octobre, le Burkina Faso en novembre et le Ghana et le Niger en décembre.

« Cinq élections aux enjeux élevés », a rappelé le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, Mohammed Ibn Chambas, aux membres du Conseil de sécurité.

M. Chambas a souligné que ces cinq scrutins présentent « une opportunité de consolider la démocratie dans ces pays ».

Mais le coronavirus est venu bousculer le calendrier politique dans la région. « La pandémie de Covid-19 a

conduit à la suspension ou au report des préparations des élections, y compris l'enregistrement des électeurs, dans certains des pays organisant des scrutins présidentiels », a rapporté le Représentant spécial.

L'envoyé de l'ONU a réitéré l'engagement continu du Bureau des Nations Unies en Afrique de l'Ouest et au Sahel (UNOWAS) à travailler avec les partenaires importants pour appuyer les efforts du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, de la Guinée et du Niger dans l'organisation d'élections « inclusives, transparentes et crédibles ». La tenue de telles élections dans les conditions précitées « sont cruciales pour la stabilité et le développement de la région », a souligné M. Chambas.

Instabilité sécuritaire aggravée par la Covid-19 et le changement climatique

La situation est particulièrement critique au Burkina Faso et au Niger - deux pays du Sahel confrontés à des problèmes sécuritaires croissants. « Les attaques par des extrémistes violents et les violences intercommunautaires ont continué de miner la paix et la sécurité dans la région », a dit M. Chambas.

Les attaques terroristes ont été accompagnées de recrutement d'enfants au sein de groupes armés et d'enlèvements. Une instabilité qui a accru le nombre de personnes déplacées internes et de réfugiés dans la région.

« Au Burkina Faso, en juin, plus de 921.000 personnes ont été contraintes de fuir leurs maisons, soit une augmentation de 92% par rapport à fin 2019 », a donné pour exemple le Représentant spécial.

M. Chambas a également rapporté au Conseil les préoccupations soulevées par plusieurs organisations des droits de l'homme concernant des abus qui auraient été commis par des milices d'autodéfense ainsi que des forces de sécurité et de défense gouvernementales.

Dans ce contexte déjà instable, la pandémie de Covid-19 est venue amplifier et exacerber les causes du conflit en Afrique de l'Ouest et au Sahel, tout comme le changement climatique qui a accru les tensions sociales, notamment entre fermiers et éleveurs, ainsi que les migrations des zones rurales vers les villes.

Tous ces facteurs ont « de graves implications pour la paix et la sécurité » de la région, a mis en garde l'envoyé onusien.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE IVOIRIENNE DE 2020

Le président sortant Alassane Ouattara est au pouvoir depuis la présidentielle de 2010, où il est élu au second tour face au président Laurent Gbagbo. Le scrutin débouche sur une crise politique en raison de l'annulation des résultats dans plusieurs régions du pays, donnant Gbagbo vainqueur. La crise, qui se transforme rapidement en guerre civile, ne s'achève qu'un an plus tard par la prise de la capitale par les forces nouvelles pro-Ouattara. Ce dernier est réélu dès le premier tour en 2015, l'opposition pro-Gbagbo ayant boycotté le scrutin.

Un référendum constitutionnel instaure la Troisième

Afrique de l'Ouest Cinq élections aux enjeux élevés

République, qui met en place un parlement bicaméral, un poste de vice-président et remet à zéro le compteur de la limite du nombre de mandats présidentiels, renouvelable une seule fois. Les précédentes législatives en décembre de la même année sont remportées par le Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) du président Alassane Ouattara, qui obtient la majorité absolue des suffrages et 167 sièges sur 255, les sièges restants étant principalement remportés par des candidats indépendants. Les sénatoriales de mars 2018 voient le RHDP l'emporter à nouveau avec 50 des 66 sénateurs élus au scrutin indirect par un collège électoral d'élus locaux et nationaux, le tiers restant étant nommé par le président.

Estimant être en mesure de se représenter après ses deux premiers mandats, Alassane Ouattara affirme à plusieurs reprises son intention de ne pas briguer à nouveau la présidence, conditionnant toutefois ce retrait à la non-participation des anciens présidents Laurent Gbagbo et Henri Konan Bédié. Ouattara affirme ainsi vouloir « *transférer le pouvoir à une nouvelle génération* », mais uniquement si « *ceux de [s]a génération comprennent que [leur] temps est passé* ». Le 5 mars 2020, il annonce aux parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale réunis en Congrès ne pas être candidat à sa réélection. Cette décision qu'il affirme avoir mûrie deux ans durant est saluée en Côte d'Ivoire comme à l'étranger. Amadou Gon Coulibaly, premier ministre en exercice, est alors désigné candidat du Rassemblement des houpouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) pour la présidentielle. En mai 2020 cependant, Coulibaly est évacué vers la France pour être hospitalisé en raison de problèmes d'ordre cardiaque. Il est ensuite opéré une seconde fois en juin pour la pose d'un stent, avant de retourner en Côte d'Ivoire le 2 juillet. Six jours plus tard, le 8 juillet, il meurt à la suite d'un malaise survenu en Conseil des ministres.

La mort de son dauphin désigné à l'élection présidentielle est alors un coup dur pour le président sortant, qui s'était mis en froid avec plusieurs autres personnalités du parti au pouvoir afin d'imposer sa candidature. Devant le vide laissé par le décès du Premier Ministre et la mise hors jeu préalable de ses concurrents internes, une troisième candidature de Ouattara est évoquée, de même que celles du vice-président Daniel Kablan Duncan, du secrétaire général de la Présidence de la République Patrick Achi, ou encore du ministre de la Défense Hamed Bakayoko. Ouattara envisage de soutenir la candidature de Daniel Kablan Duncan avant d'y renoncer en raisons des accusations portées à l'encontre de ce dernier sur une implication dans le trafic de cocaïne.

Un temps envisagé en raison de la crise sanitaire causée

par la pandémie de Covid-19, l'idée d'un report de l'élection présidentielle est repoussée par le Conseil des ministres du 8 avril, à l'occasion duquel le Code électoral est adopté par ordonnance. Les ministres reçoivent l'ordre d'accélérer les opérations électorales une fois la crise endiguée.

En août 2020, la Commission électorale indépendante est saisie pour examiner les recours déposés par quelque 11 000 personnes qui invoquent des erreurs dans leur inscription sur les listes électorales, voire leur absence des listes. Parmi ces recours figurent ceux de l'ancien président Laurent Gbagbo (FPI) et Guillaume Soro (GPS), radiés des listes suite à leur condamnation par contumace par la justice ivoirienne. Des proches de ce dernier contestent cette décision devant le tribunal de sa localité, Korhogo. Le recours est définitivement rejeté par le tribunal le 28 août, les juges ayant estimé la demande « *mal fondée* » et non-recevable. Les deux hommes ne peuvent par conséquent participer à la présidentielle d'octobre, en tant que candidats comme en tant qu'électeurs.

À la suite du décès de Coulibaly, Alassane Ouattara revient sur sa décision en annonçant se porter candidat à l'élection présidentielle lors d'un discours à la Nation, prononcé le 6 août, à l'occasion de la fête nationale ivoirienne. L'annonce est immédiatement suivie de violences pré-électorales. Des affrontements ont lieu entre des opposants à un troisième mandat du président sortant et des militants de son parti, le tout sous fond de tensions ethniques et communautaires.

La police est quant à elle accusée par Amnesty International d'organiser des contre-manifestations violentes en armant de machettes des civils. Cinq personnes trouvent ainsi la mort durant le mois d'août et une centaine d'autres sont blessées²⁶. Des représentants de la société civile comme Pulchérie Gbalet sont arrêtés pour « *trouble à l'ordre public, appel à l'insurrection, incitation à la révolte, violences et voie de fait et destructions de biens publics et privés* ». Le 18 août, le secrétaire général des Nations unies António Guterres se dit « *préoccupé* » et appelle « *toutes les parties prenantes à résoudre leurs différends par le dialogue et à créer un environnement propice à une élection pacifique, inclusive et crédible* ».

Mode de scrutin

Le président ivoirien est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois de manière consécutive. Est élu le candidat ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour. À défaut, un second tour est organisé entre les deux candidats arrivés en tête au premier, et celui recueillant le plus de suffrages est déclaré élu. La constitution fixe la date du

“
La mort de son dauphin désigné à l'élection présidentielle est alors un coup dur pour le président sortant, qui s'était mis en froid avec plusieurs autres personnalités du parti au pouvoir afin d'imposer sa candidature.”

premier tour au dernier samedi du mois d'octobre de la cinquième année du mandat présidentiel en cours, et celle du second tour éventuel au dernier samedi du mois de novembre suivant.

Le scrutin présidentiel de 2020 est le premier à avoir lieu sous la Constitution ivoirienne de 2016 adoptée par référendum quatre ans plus tôt. Celle-ci modifie notamment plusieurs des critères d'éligibilité du président : la limite maximum d'âge d'un candidat, auparavant fixée à 75 ans, disparaît, tandis que l'âge minimum est abaissé à 35 ans (art. 55)

Là où l'ancienne constitution imposait qu'un candidat soit « *exclusivement de nationalité ivoirienne, nés de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine* », la nouvelle constitution remplace cette condition par « *nés de père ou de mère* ». Un seul des parents d'un candidat présidentiel a désormais besoin de posséder la nationalité ivoirienne de naissance et ils ont maintenant la possibilité d'avoir eu une autre citoyenneté. Le candidat lui-même peut également avoir eu une autre nationalité, ce qui était auparavant impossible, mais doit y renoncer avant de soumettre sa candidature.

Le poste de vice-président est également créé. Il succède au président en cas de vacance du pouvoir. Le mandat d'Alassane Ouattara étant en cours au moment de la modification, dont la version initiale prévoyait son élection dans le cadre d'un ticket présidentiel, le vice-président Daniel Kablan Duncan a été exceptionnellement nommé par le président en janvier 2017, en accord avec l'article 179. Un projet de révision constitutionnelle annoncé par Ouattara en mars 2020 en même temps que son absence de candidature vise notamment à entériner la désignation du vice-président, nommé par le président avec l'accord du parlement. Un vice-président terminant le mandat du président en cas d'empêchement de celui-ci ne le fait plus « *de plein droit* », n'étant plus élu, mais par intérim. De plus, en cas d'empêchement du vice-président, le Premier ministre en exercice en prend la succession par intérim, également jusqu'au terme du mandat du président élu. La nouvelle réforme constitutionnelle est adoptée le 17 mars à la majorité des deux tiers du parlement.

Candidatures

Pour la première fois, les candidats à l'élection présidentielle sont soumis à une obligation de collecte de parrainages pour valider leurs candidatures. Les soutiens d'au moins 1% des électeurs d'au moins 17 des 31 régions ou districts autonomes du pays sont ainsi nécessaires. Les électeurs ne peuvent par ailleurs parrainer qu'un seul candidat chacun.

SUR 44 CANDIDATURES, QUATRE SONT VALIDÉES.

La succession organisée par Ouattara au sein du RHDP ayant été mise à mal quelques mois avant le scrutin par le décès d'Amadou Gon Coulibaly des suites de problèmes cardiaques, le président sortant annonce finalement sa candidature le 6 août. Deux semaines plus tard, le RHDP investit le chef de l'État sortant comme candidat à l'élection présidentielle.

Le Conseil constitutionnel valide sa candidature,

estimant que le texte constitutionnel ayant institué la troisième république étant une nouvelle constitution et non pas une révision, les mandats effectués avant son entrée en vigueur ne sont pas comptés par elle, en l'absence de dispositions particulières en ce sens.

L'ancien président Henri Konan Bédié (1993-1999) annonce le 20 juin 2020 sa participation à la présidentielle sous les couleurs du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). La candidature de l'ancien président, âgé de 86 ans, suscite des critiques en raison de son âge avancé.

Pascal Affi N'Guessan est désigné candidat du Front populaire ivoirien sans avoir reçu l'aval de Laurent Gbagbo, avec lequel il est en froid depuis de nombreuses années. Il déclare officiellement sa candidature le 26 août. Dans le même temps, l'ancien président Bédié annonce l'existence d'un accord entre sa formation et le FPI, sur le soutien de l'un à l'autre si l'un des deux se qualifie au second tour.

La candidature sans étiquette de Kouadio Konan, membre dissident du PDCI, est également retenue.

Rejetées

Une quarantaine de candidats échouent à faire valider leurs candidatures, dont ceux-ci dessous de manière non exhaustive.

Mamadou Koulibaly annonce sa candidature dès 2018. Ancien ministre du Budget, puis de l'Économie et des Finances de 2000 à 2001 avant de devenir président de l'Assemblée nationale de 2001 à 2012, il est désigné comme candidat à la présidentielle de 2020 lors du 3^e congrès ordinaire du parti Liberté et Démocratie pour la République (LIDER) le 24 mars 2018.

L'ancien ministre des Affaires étrangères Marcel Amon-Tanoh annonce sa candidature le 22 juillet 2019.

Bien qu'acquitté par la Cour pénale internationale (CPI), l'ancien président Laurent Gbagbo (2000-2011) est dans l'incapacité de se présenter au scrutin du fait de sa condamnation à 20 ans de prison et de la perte de ses droits civiques pour cinq ans. Les autorités ne lui ont par ailleurs pas remis de passeport pour retourner au pays⁵⁰. Alors que Amadou Gon Coulibaly, décédé en juillet 2020, tente de convaincre le président Ouattara de permettre son retour au pays avant la présidentielle, ce dernier refuse une telle possibilité. La coalition Ensemble pour la démocratie et la souveraineté (EDS) annonce le 26 août le dépôt de la candidature de Laurent Gbagbo à la présidentielle malgré la radiation de celui-ci des listes électorales.

Le président de l'Union pour la démocratie et la paix en Côte d'Ivoire (UDPCI), Albert Toikeusse Mabri, annonce sa candidature le 3 août.

L'ancien Premier ministre Guillaume Soro (2007-2010 ; 2011-2012) annonce sa candidature en octobre 2019. Alors qu'il est en exil en France, il est condamné à 20 ans de prison et à la privation de ses droits civiques pendant cinq ans, ce qui l'empêche de voter et de participer à la présidentielle. La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples appelle les autorités à autoriser Soro à participer au scrutin.

Les 4 candidats retenus par le Conseil Constitutionnel



Mamadou Kone, le président du Conseil Constitutionnel de Côte d'Ivoire. GETTY IMAGES

Le président du Conseil Constitutionnel de Côte d'Ivoire Mamadou Koné a officiellement annoncé la liste des candidats retenus pour les élections présidentielles du 31 octobre prochain.

Sur les 44 dossiers de candidature seuls quatre ont été retenus. Il s'agit de ceux de Alassane Ouattara qui brigue un troisième mandat, celui de l'ancien président Henri Konan Bédié, de Kouadio Konan Bertin et de Affi Nguessan, président d'une aile du Front populaire Ivoirien FPI.

Parmi les personnalités en vue dont les dossiers ont été rejetés figurent ceux de l'ancien président Laurent Gbagbo, de Guillaume Kigbafori Soro, et Mamadou Koulibaly qui sont des anciens présidents du parlementaire ivoirien.

En dehors de ces personnalités, 37 autres dossiers ont été déclarés irrecevables.

En Côte d'Ivoire, les décisions du Conseil Constitutionnel ne sont pas susceptibles de recours.

ALASSANE DRAMANE OUATTARA

Souvent désigné sous ses initiales « ADO », Ouattara est né le 1^{er} janvier 1942, il est président de la République de Côte d'Ivoire depuis le 6 mai 2011.

Économiste de profession ayant notamment travaillé au FMI, il est le premier Premier ministre de Côte d'Ivoire, de

1990 à 1993, une période pendant laquelle il assainit les finances publiques du pays et relance l'économie au prix d'une politique de rigueur budgétaire. Il est élu en 1999 à la tête du Rassemblement des républicains (RDR), mais ne peut se présenter aux élections présidentielles de 1995 et 2000 à cause du concept d'ivoirité.

Il est le fils de Dramane Ouattara, enseignant et commerçant prospère, et de Hadja Nabintou Ouattara (née Cissé). Il descend de l'empereur Sékou Oumar Ouattara (1665-1745), premier roi de la dynastie des Ouattara de l'empire Kong, à cheval sur les actuels Mali, Ghana, Burkina Faso et Côte d'Ivoire.

Musulman d'ethnie mandingue, Ouattara est père de deux enfants, issus d'un premier mariage avec l'Américaine Barbara Jean Davis : David Dramane Ouattara et Fanta Catherine Ouattara.

En 1985, il rencontre Dominique Nouvian, femme d'affaires qui gère notamment les propriétés immobilières du président Félix Houphouët-Boigny et de son homologue gabonais, Omar Bongo, au sein du groupe Aici. Il l'épouse le 24 août 1991, à la mairie du XVI^e arrondissement de Paris, entouré d'amis de

longue date tels que Jean-Christophe Mitterrand et Martin Bouygues. De confession chrétienne, Dominique Nouvian a eu deux enfants d'un précédent mariage.

Alassane Ouattara a un frère cadet, Téné Birahima Ouattara. Membre influent du RDR, celui-ci est élu maire de Kong en 2013, puis président du conseil régional du Tchologo en 2018. Il est ministre des Affaires présidentielles et s'occupe en particulier des services de renseignement et de la sécurité

HENRI KONAN BÉDIÉ

Henri Konan Bédié, alias « HKB », né le 5 mai 1934 à Daoukro, est un homme d'État ivoirien, président de la République de Côte d'Ivoire de 1993 à 1999.

Né en pays Baoulé et issu de cette ethnie, il fait des études à l'École normale de Dabou, puis à l'université de Poitiers. Il est issu d'une famille de cultivateurs de cacao.

Après avoir été ambassadeur aux États-Unis (1961-1966), il est délégué aux Affaires économiques et financières (1966-1968), ministre de l'Économie et des Finances (1968-1977) puis président de l'Assemblée nationale (1980-1993) sous le régime de Félix Houphouët-Boigny.

Adoubé par le « *Vieux* » (le président Félix Houphouët-Boigny), il assure l'intérim de la présidence de la République, en tant que président de l'Assemblée nationale, lorsque celui-ci meurt.

On le décrit comme un « *petit homme rond, aux yeux perçants, affichant en permanence un demi-sourire teinté d'ironie* », il est souvent considéré comme « *impénétrable* », ce qui lui a sans doute valu son surnom, le « *sphinx de Daoukro* » (du nom de la ville du centre du pays, Daoukro, dont il est originaire).

Henri Konan Bédié ne jouit surtout pas du charisme et de l'aura de son prédécesseur et se retrouve rapidement accusé de répression politique et de corruption. Il utilise aussi l'idée de l'ivoirité, notion selon laquelle une personne ne serait vraiment ivoirienne, et donc pourrait se présenter à l'élection présidentielle, que si son père et sa mère sont d'origine ivoirienne. Ceci permet notamment d'écarter son principal rival, Alassane Ouattara, à l'élection présidentielle ivoirienne de 1995.

Le 30 avril 1994, il devient président du PDCI-RDA

En 1995, il est élu avec 96,44 % des suffrages, tous les autres candidats, à l'exception de Francis Wodié (Parti ivoirien des travailleurs), ayant boycotté l'élection à cause de la réforme controversée du code électoral autour de la notion d'ivoirité.

Son mandat est marqué par une crise sociale majeure consécutive aux problèmes économiques que connaît le pays depuis le début des années 1980 malgré des plans d'ajustement



Musulman d'ethnie mandingue, Ouattara est père de deux enfants, issus d'un premier mariage avec l'Américaine Barbara Jean Davis : David Dramane Ouattara et Fanta Catherine Ouattara.

structurel et des réformes libérales effectuées de 1990 à 1993.

Cette crise est amplifiée par les problèmes croissants de mauvaise gestion et de corruption. Si, économiquement, la Côte d'Ivoire montre des signes timides de reprise, les indicateurs de développement restent en berne tandis que la pauvreté, jadis limitée, augmente progressivement. Afin de relancer la croissance économique du pays, Henri Konan Bédié souhaite mettre en œuvre de vastes chantiers d'infrastructures, dont le projet de pont Riviera-Marcory.

En 1998, sur recommandation de la Banque mondiale, le gouvernement liquide l'entreprise nationale Énergie électrique de Côte d'Ivoire et transfère ses actifs à la Compagnie ivoirienne d'électricité, une entreprise privée.

Le pays s'enfoncé progressivement dans une crise politique à dimension ethnique, liée à l'application de l'ivoirité. La crédibilité du président et de l'ensemble de son administration, déjà perçue comme corrompue, est mise à mal lorsque éclate en 1999 l'affaire des 18 milliards de l'Union européenne. Cette aide destinée à être investie dans du matériel médical au profit des hôpitaux ivoiriens a été détournée par différentes personnalités de l'État, dont le ministre de la Santé Maurice Kacou Guikahué. Le Président et sa femme ont longtemps été suspectés d'avoir également participé ou joué un rôle dans ce détournement massif [réf. nécessaire], tandis que le gouvernement a promis de rembourser la somme détournée, correspondant à 38% du total des fonds offerts. Cette affaire entraîne un remaniement ministériel avec le limogeage des personnes incriminées, mais aussi le désengagement de nombreux investisseurs et partenaires financiers dont la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Une mutinerie dégénère en un coup d'État militaire le 24 décembre 1999 et le président Bédié doit quitter son palais en catastrophe à bord d'un hélicoptère de l'armée française.

Les 4 candidats retenus par le Conseil Constitutionnel

Robert Guéï s'installe à la Présidence.

Président du PDCI et candidat à l'élection présidentielle de 2010

Après deux ans d'exil à Paris, il rentre en Côte d'Ivoire en 2001 pour participer au Forum de réconciliation nationale.

Membre de droit du Conseil constitutionnel de Côte d'Ivoire, il est investi en 2006 par le PDCI-RDA pour être candidat à l'élection présidentielle, reportée à plusieurs reprises. Il est alors considéré comme le champion politique des Baoulés.

Le 31 octobre 2010, il est candidat à l'élection présidentielle ivoirienne et obtient 25,2% au premier tour, faisant de lui un « *faiseur de roi* » au second tour. Après avoir exigé un recomptage des votes, il appelle finalement à voter Alassane Ouattara contre Laurent Gbagbo, ce qui s'avérera déterminant pour la victoire du premier.

En septembre 2014, il prononce un discours affirmant sa volonté de ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle de 2015 et de soutenir Alassane Ouattara dès le premier tour, un engagement rentré dans l'histoire sous le nom d'« *appel de Daoukro* ». Le soutien à Ouattara est approuvé par 98,84 % des militants du parti.

Rupture avec Ouattara et candidature présidentielle de 2020

Il rompt avec Ouattara en 2018 à la suite de plusieurs divergences, dont la principale est le refus de ce dernier de céder à la revendication de Bédié de soutenir à son tour un candidat commun qui serait cette fois issu du PDCI.

“

L'ex-président ivoirien Bédié a appelé, au nom de l'opposition, à la « désobéissance civile » face à la « forfaiture » de la candidature controversée à un troisième mandat du chef de l'Etat Alassane Ouattara à l'élection présidentielle du 31 octobre. ”

En juin 2020, il annonce se présenter à la candidature du PDCI en vue de l'élection présidentielle du 31 octobre 2020 ; il est le seul candidat à cette investiture après l'abandon des différents autres candidats possibles. Il dépose sa candidature le 27 août suivant. En septembre 2020, le PDCI l'investit comme candidat à l'élection présidentielle.

La rédaction de REGARD SUR L'AFRIQUE présente Henri Konan Bédié comme le principal candidat de l'opposition. L'ancien président confie son inquiétude sur les troubles qui menaceraient l'élection et affirme que « *Alassane Ouattara viole la Constitution en se présentant pour un troisième mandat* ». Il déclare par ailleurs qu'il aurait souhaité que Laurent Gbagbo puisse se présenter et attribue son élimination au « *souhait du président Ouattara d'être le candidat unique de cette élection* ».

L'ex-président ivoirien Bédié a appelé, au nom de l'opposition, à la « *désobéissance civile* » face à la « *forfaiture* » de la candidature controversée à un troisième mandat du chef de l'Etat Alassane Ouattara à l'élection présidentielle du 31 octobre.

La situation politique est tendue en Côte d'Ivoire à un peu plus d'un mois de la présidentielle. La crainte de violences meurtrières est forte, dix ans après la crise post-électorale née de la présidentielle de 2010 qui avait fait 3.000 morts.

Une quinzaine de personnes sont mortes en août dans des violences survenues dans le sillage de l'annonce de la candidature du président Ouattara à un troisième mandat et des échauffourées ont eu lieu mardi dans plusieurs localités après l'annonce du Conseil constitutionnel de la liste des candidats retenus pour le scrutin.

La loi ivoirienne prévoit un maximum de deux mandats mais le Conseil constitutionnel a estimé



L'ex-président ivoirien Henri Konan Bédié

qu'avec la nouvelle Constitution de 2016, le compteur des mandats de M. Ouattara a été remis à zéro, ce que conteste farouchement l'opposition.

PASCAL AFFI N'GUESSAN

Pascal Affi N'Guessan, né le 1^{er} janvier 1953 à Bouadikro, sous-préfecture de Bongouanou, Côte d'Ivoire. Il a commencé ses études primaires à l'école Epp hôpital I de Bongouanou Dimbokro.

Il finit le lycée en 1969 et est admis en 1973 au Lycée technique d'Abidjan, où il est reçu au baccalauréat.

- 1975 - DUT électromécanique de l'université d'Abidjan
- 1978 - diplôme d'ingénieur des techniques de télécommunication.
- 1984 - études en France.
- 1986 - Certificat de perfectionnement aux Techniques nouvelles en télécommunication (Enspt /Supelec Paris) et diplôme d'ingénieur civils des télécoms de l'institut national des télécommunications d'Évry (France).

Sa vie politique

Il a occupé des responsabilités tant que membre de conseil d'administration, président de mutuelle, membre des bureaux exécutifs et commissions.

Il a rejoint le parti créé par Laurent Gbagbo, le Front populaire ivoirien (FPI) en 1986. Il a été membre de la direction nationale du parti dès 1990. Il est actuellement le président du FPI. Il a succédé dans cette fonction à Laurent Gbagbo le 22 juillet 2001.

- 1990 il est battu aux élections législatives dans la circonscription de Bongouanou par la candidate du PDCI Dr Amah TEHOUA.
- 1990 il a été élu maire FPI de la commune de Bongouanou (30 000 habitants) pour un mandat de 5 ans. Pendant son mandat, il a été vice-président de l'union des villes et commune de Côte d'Ivoire (UVI-COCI) (1990-1995).
- Ministre de l'industrie et du tourisme de janvier 2000 à octobre 2000 (Transition Militaire)
- Premier ministre d'octobre 2000 à mars 2003.
- Président du FPI de juillet 2001 à aujourd'hui,
- dans la crise du 19 septembre 2002, a notamment participé à la table ronde de Linas-Marcoussis.

Après l'arrestation de Laurent Gbagbo, il est assigné à résidence, le 13 avril 2011, sous la protection de l'Onuci à l'hôtel Pergolas, à Abidjan³. Le 22 avril, après avoir accordé une interview à des médias, il est transféré par les FRCI au Golf Hôtel, quartier général d'Alassane Ouattara⁴. Le lendemain est rendue publique sa déclaration de la veille sur la situation du pays,

faite au nom du FPI, critique pour le nouveau régime. De là, il est transféré à Bouna, dans le nord du pays, dans la zone dirigée par le com-zone Morou Ouattara, où il est détenu, avec d'autres sympathisants du président Gbagbo, et le fils de celui-ci, Michel Gbagbo. Dans une vidéo paru sur YouTube il est vu effectuant des pompes sous les injonctions du chef de la prison de Bouna. Cette vidéo a suscité l'indignation des pro-Gbagbo et d'Amnesty International.

Le 5 août 2013, il bénéficie avec 13 autres détenus pro-Gbagbo, dont le fils de l'ex-président, Michel Gbagbo, d'une remise en liberté provisoire.

Le 29 décembre 2014, la justice ivoirienne invalide la candidature de Laurent Gbagbo à l'élection présidentielle de 2015, à la suite d'une plainte déposée par Pascal Affi N'Guessan.

Le 3 avril 2015, la justice ivoirienne confirme Pascal Affi N'Guessan dans sa fonction de président du FPI, et interdit à Aboudramane Sangaré et ses soutiens (Simone et Michel Gbagbo entre autres) d'utiliser le nom et le logotype du parti.

Le 25 octobre 2015, il arrive deuxième à l'élection présidentielle avec 9,2 % des voix, remportée dès le premier tour par le président sortant Alassane Ouattara.

Le 11 juin 2020, il annonce sa candidature



Pascal Affi N'Guessan lors du congrès du FPI au Palais des Sports de Treichville, à Abidjan, le 27 juillet 2018.



L'ancien premier ministre ivoirien Pascal Affi N'Guessan a déclaré qu'il se présentera aux prochaines élections présidentielles, prévues en octobre, sous la bannière du Front populaire ivoirien (FPI).

à l'élection présidentielle de 2020

Le 27 août 2020, Pascal Affi N'Guessan s'est déclaré officiellement candidat à l'élection présidentielle en vue de l'échéance du 31 octobre 2020. Si Laurent Gbagbo était mis définitivement hors course par la commission électorale indépendante, cela laisserait définitivement le champ libre à Pascal Affi N'Guessan. Le leader du Front

Les 4 candidats retenus par le Conseil Constitutionnel

populaire Ivoirien (FPI) pourrait alors aller se confronter une nouvelle fois au président Alassane Ouattara qui briguera en octobre 2020 un troisième mandat consécutif.

L'ancien premier ministre ivoirien Pascal Affi N'Guessan a déclaré qu'il se présentera aux prochaines élections présidentielles, prévues en octobre, sous la bannière du Front populaire ivoirien (FPI).

Premier chef de gouvernement (2000-2003) de l'ancien président Laurent Gbagbo, Affi N'Guessan dirige le FPI, fondé par son ancien mentor avec qui il entretient de longue date des relations tendues.

Conscient que le sujet est sensible pour ses troupes, il se garde toutefois de tourner la page Gbagbo trop brutalement, et plaide pour un retour de l'ancien chef de l'Etat - en interpellant le pouvoir du président Alassane Ouattara.

« *Forcément, il va revenir (...) et c'est ce moment qu'il faut préparer. Il faut trouver une formule (...) créer les conditions du retour apaisé. Ceux qui sont au pouvoir doivent accepter de le recevoir* », déclare M. Affi N'Guessan, dans un entretien avec l'AFP.

« *S'il veut être président du parti, je suis prêt à lui céder (la place) et à jouer le rôle de vice-président. S'il est en Côte d'Ivoire et qu'il est éligible, je suis prêt à l'accompagner dans la bataille* », insiste M. N'Guessan, répondant indirectement à ceux qui, dans le camp Gbagbo, mettent volontiers en doute sa loyauté.

Mais, à 67 ans, il prévient d'emblée : Si Laurent Gbagbo « *n'est pas éligible, il faut que lui aussi s'engage à soutenir ma candidature (...). C'est donnant-donnant* », enjoint le député et président du Conseil régional du Moronou (sud).

Depuis le transfèrement de M. Gbagbo à la CPI en 2011, le FPI s'est scindé en deux factions. D'un côté, les « *rénovateurs* » représentés par Affi N'Guessan, qui participent à la vie politique et qui ont pris le contrôle légal du parti.

De l'autre, les historiques, baptisés les « *GOR* » (« *Gbagbo ou rien* ») qui ont boycotté depuis lors les scrutins en l'absence de l'ex-président, dont ils ont le soutien. « *Avec ou sans les GOR, le FPI sera présent aux élections avec un candi-*

dat et j'espère bien être celui-là », affirme M. Affi N'Guessan, qui dirige le parti depuis 2001.

Kouadio Konan Bertin

Militant du PDCI-RDA depuis plus de trente ans, Kouadio Konan Bertin, a été nommé grand conférencier du parti démocratique de Côte d'Ivoire, après avoir été président national de la jeunesse et député de Port-Bouët.

À 51 ans, l'ex-député de Port-Bouët va donc une nouvelle fois défier celui qu'il appelle son « *père* » : Henri Konan Bédié, 86 ans et hégémonique président de leur

formation, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire - Rassemblement démocratique africain (PDCI-RDA).

Déjà candidat indépendant à la présidentielle de 2015 contre l'avis d'Henri Konan Bédié, KKB va une nouvelle fois à l'encontre de son mentor en briguant, comme lui, l'investiture du PDCI-RDA pour la présidentielle.

Kouadio Konan Bertin, membre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), à Paris, le 26 novembre 2019.



S'ILLUSTRE À L'HÔTEL SAWA

Forum professionnel et de mutualisation des entrepreneurs tous les deux mois

**Échanges | Découvertes
Networking | Cocktail**

INVITÉS

CADRES D'ENTREPRISES • CHEFS D'ENTREPRISES • PARTENAIRES DE LA COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT ET DE L'ÉCONOMIE SOLIDAIRE • RESPONSABLE ET CADRE D'ÉTABLISSEMENT FINANCIERS INSTITUTIONNELS • PORTEUR DE PROJET OU PROMOTEUR STARTUPS

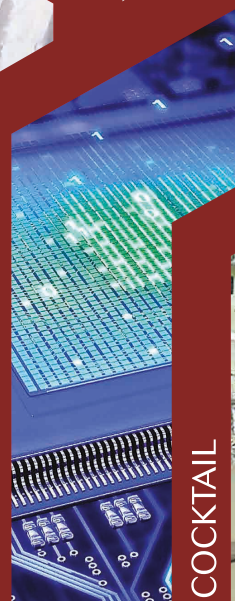
ECHANGES



DECOUVERTES



NETWORKING



COCKTAIL



PRESTATIONS DE SERVICE, REPRESENTATION, COMMERCE GENERAL ET IMPORT/EXPORT

B.P : 8196 Douala • Tél. : +237 670 07 81 76 / 699 11 38 22 / +79629513216

Email : Maxibusinesscameroun@gmail.com Ma [fi](#)-Business-Cameroun



Nana Akufo-Addo
(gauche) et John Dramani
Mahama (droite)

Ghana

Un duel John Mahama Vs Akufo-Addo

L'élection présidentielle ghanéenne de 2020 a lieu le 7 décembre 2020 afin d'élire le président du Ghana. Des élections législatives ont lieu en même temps que le premier tour. Le président sortant, Nana Akufo-Addo, est candidat à un second et dernier mandat.

L'élection présidentielle de décembre 2016 donne lieu à une alternance politique avec la victoire du candidat du Nouveau Parti patriotique (NPP), Nana Akufo-Addo sur le président sortant John Mahama, membre du Congrès démocratique national (NDC), qui concourait pour un second mandat. Le NPP revient ainsi au pouvoir après huit années d'opposition. John Mahama recon-

nait rapidement sa défaite, permettant une nouvelle fois au pays de connaître une alternance pacifique du pouvoir.

En février 2019, le NDC choisit à nouveau Mahama pour candidat à la présidence. L'annonce de sa candidature est suivie en décembre de la même année de celle du président sortant, Akufo-Addo, qui déclare son intention de concourir pour un second mandat à la tête du NPP. Le scrutin - dont la campagne est largement dominée par les questions économiques - est par con-

séquent perçu comme une « revanche » entre les deux mêmes principaux candidats.

Le candidat du Congrès national démocratique (NDC), John Dramani Mahama, a indiqué qu'il n'est pas surpris que rien n'ait été mentionné sur la corruption, lors du lancement de la campagne pour l'élection présidentielle 2020 au Ghana, du Nouveau Parti patriotique (NPP), du Président Nana Akufo-Addo.

Selon lui, Nana Akufo-Addo a perdu la lutte contre la corruption et a fait croire aux Ghanéens que tous les politiciens sont corrompus. L'ancien Président s'exprimait dans une interview à la télévision XYZ, dimanche, lorsqu'il l'a fait savoir. Il a noté qu'Akufo-Addo, présenté comme incorruptible, combat désormais les institutions mises de côté pour aider à lutter contre la corruption hors du système, citant le cas du vérificateur général, qui a été contraint de prendre congé avec des clés de son bureau changées.

« Ce Président est avocat et a demandé au vérificateur général de partir en congé, cela signifie qu'il peut demander au patron de la CE, à la CHRAJ et à d'autres officiers de cette envergure de partir en congé.

Et si vous êtes en congé et que les clés de votre bureau sont changées, cela signifie que vous n'avez pas l'autorisation de revenir », a déclaré John Mahama.

Il a ajouté : « Je ne suis pas surpris qu'ils aient gardé le silence sur la corruption. Ils ont en fait complètement perdu la lutte contre la corruption. Ce Président n'est pas engagé dans la lutte contre la corruption. De toute évidence, ils ont perdu le combat ».

L'élection présidentielle ghanéenne aura lieu le 7 décembre 2020. Le Président sortant, Nana

Akufo-Addo, est candidat à un second et dernier mandat. L'élection présidentielle de décembre 2016 a donné lieu à une alternance politique avec la victoire du candidat du Nouveau Parti patriotique (NPP), Nana Akufo-Addo sur le Président sortant John Mahama, membre du Congrès démocratique national (NDC), qui concourait pour un second mandat.

Un autre candidat est entré dans la course pour la présidence du Ghana, qui se jouera lors des élections générales du 7 décembre.

Hassan Ayariga, 47 ans, est le candidat du parti All People's Congress (APC) dont il est le fondateur. « Je veux mettre fin au syndrome du gagnant rafle la mise pratiqué par les deux principaux partis politiques de notre pays, le NPP et le NDC. J'établirai un concept de gouvernance inclusive », a-t-il déclaré



L'ex-première dame du Ghana, Nana Konadu Agyeman Rawlings, épouse de Jerry John Rawlings

GHANA

L'épouse de l'ex-président Jerry Rawlings, candidate à l'élection présidentielle de décembre 2020

L'ex-première dame du Ghana, Nana Konadu Agyeman Rawlings, a été désignée par son parti, le NDP, pour le représenter à la présidentielle de décembre prochain. Première femme à se présenter à un scrutin présidentiel dans le pays, elle sera à sa deuxième candidature après celle de 2016.

L'ex-première dame du Ghana, Nana Konadu Agyeman Rawlings, épouse de Jerry John Rawlings, sera candidate à l'élection présidentielle prévue en décembre 2020. Elle a été désignée par acclamation en fin de semaine dernière, pour porter les couleurs du Parti national démocratique (NDP).

Agée de 72 ans, Nana Konadu Agyeman Rawlings qui sera en lice pour son deuxième scrutin présidentiel va affronter deux autres poids lourds de la politique ghanéenne, à savoir : le président sortant Nana Akufo-Addo du Nouveau parti patriotique (NPP), et l'ancien président John Dramani Mahama, candidat du Congrès national démocratique (NDC).

Ancienne première vice-présidente du NDC, parti fondé par son mari, dont elle avait décrié la gestion, Nana Konadu Agyeman Rawlings a créé le NDP en 2012.

Lors de sa candidature en 2016, l'ex-première dame est devenue la première femme à se présenter à l'élection présidentielle au Ghana. Elle a été largement battue lors de ce scrutin.

RSA avec AE Par Borgia Kobri

Guinée

L'élection présidentielle fixée au 18 octobre



Désigné candidat par son parti, le président Alpha Condé, au pouvoir depuis 2010. Le président guinéen, âgé de 82 ans, a fait passer en mars une réforme constitutionnelle qui était, selon l'opposition, un subterfuge pour lui permettre de se présenter une troisième fois à la présidentielle, rapporte la même source.

Des analystes estiment, en effet, que cette réforme pourrait remettre à zéro les compteurs et lui permettre de se présenter une troisième fois.

Son parti, le Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), l'a désigné, candidat à l'élection présidentielle.

Dans un entretien accordé au journal français *Le Monde* et publié le 24 octobre 2019, le président guinéen, Alpha Condé, vante son bilan à une année de la fin de son deuxième mandat et alors que des milliers de ses compatriotes marchent contre

une modification constitutionnelle jugée suspecte tant par son timing que ses objectifs.

« *Quand je suis arrivé au pouvoir, j'ai dit que j'avais trouvé un pays, pas un Etat* », lance celui qui appelait il y a deux ans en pleine conférence internationale sur l'émergence à Abidjan, à couper le cordon ombilical avec Paris. « *Il n'y avait pas d'institutions, pas de police, pas d'armée. La priorité était de résoudre les problèmes macroéconomiques. La banque centrale n'avait pas un mois de réserve, l'inflation était à 21 %, on n'avait terminé aucun programme avec la Banque mondiale qui nous appelait «le panier percé»* ».



Élection présidentielle nigérienne de 2020

Comme le prévoit la Constitution, le chef de l'État Mahamadou Issoufou ne se représentera pas en 2021, mais il a déjà désigné son dauphin. À ses détracteurs, qui lui reprochent d'avoir sacrifié le développement économique au profit des dépenses sécuritaires, il oppose un bilan positif dont il s'enorgueillit.

L'élection présidentielle nigérienne de 2020 a lieu le 27 décembre 2020 avec un éventuel second tour le 20 février 2021 afin d'élire le président de la république du Niger. Des élections législatives ont lieu en même temps que le premier tour.

Le président Mahamadou Issoufou, du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme n'est pas candidat à sa réélection, la constitution limitant à deux le nombre de mandat présidentiel. Le respect de cette limitation est un engagement mainte fois répété d'Issoufou, qui déclare dès 2017 « ne pas avoir cette arrogance de croire que je suis un homme providentiel irremplaçable » mais avoir au contraire pour ambition une passation de pouvoir dans le cadre d'élections libres et transparentes.

Cette position lui vaut l'agacement de plusieurs de ses pairs africains ayant fait modifier ou ayant l'intention de modifier leur constitution pour la contourner³. Début 2020, son intervention en tant que président tournant de la Cédéao contraint ainsi le président guinéen Alpha Condé à surseoir la tenue de son référendum constitutionnel, Issoufou ayant parvenu à convaincre les autres membres de l'organisation ouest africaine de retirer sa mission d'observation, tout en multipliant les appels téléphonique à Alpha Condé pour lui demander la révision du fichier électoral, l'inclusion de l'opposition dans le processus électoral, et la renonciation à un troisième mandat.

Le président sortant va même jusqu'à décider de désigner publiquement un dauphin présidentiel deux ans avant l'élection présidentielle de 2020 - en la personne de

son ministre de l'Intérieur Mohamed Bazoum -, un fait rarissime sur le continent. En raison de son engagement à se limiter à deux mandats, Mahamadou Issoufou est jugé susceptible de se voir attribuer le Prix Mo Ibrahim, qui récompense la bonne gouvernance et le leadership démocratique des dirigeants africains.

Le président de la république du Niger est élu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Est élu le candidat ayant recueilli la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour. A défaut, un second tour est organisé trois semaines plus tard entre les deux candidats arrivés en tête au premier, et celui recueillant le plus de voix est déclaré élu.

La Commission nationale électorale indépendante du Niger (Céni) a annoncé en juillet le report au 13 décembre 2020 des élections municipales et régionales, sans cesse repoussées depuis 2016, et qui avaient été initialement programmées le 1^{er} novembre. « La Céni propose la date du 13 décembre 2020 qui répond à vos préoccupations et qui tient aussi compte de ses capacités logistiques et financières », a déclaré le président de la Céni Issaka Souma lors d'une rencontre avec les partis politiques.

Le premier tour de la présidentielle nigérienne se tiendra le 27 décembre 2020 en même temps que les législatives, a annoncé vendredi la commission électorale nationale indépendante (Céni).

Les élections locales seront tenues le 01^{er} novembre 2020 et l'éventuel second tour de la présidentielle le 21 février 2021, selon le calendrier électoral dévoilé.



Mohamed Ibn Chambas, le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest

Présidentielle ivoirienne

Le représentant spécial de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest à Abidjan

L'envoyé du secrétaire général des Nations unies doit rester sur place toute la semaine pour rencontrer les acteurs politiques, les institutions impliquées dans le processus électoral, la société civile et les diplomates. L'émissaire onusien a entamé cette visite par une audience chez le président Alassane Ouattara avant de se rendre au Conseil constitutionnel et à la Commission électorale.

A la sortie de son audience avec Alassane Ouattara à la présidence, Mohamed Ibn Chambas a indiqué qu'il avait partagé avec le président ivoirien « *les préoccupations des Nations unies sur la persistance de l'absence de consensus sur certains aspects du processus.* » « *Les Nations unies invitent tous les acteurs à la retenue, à éviter la violence et le recours aux discours de haine. Nous exhortons les acteurs politiques ivoiriens à la concertation* », a encore déclaré l'émissaire onusien.

Depuis l'annonce de sa candidature à un nouveau mandat par Alassane Ouattara le 6 août, le climat s'est considérablement tendu. Des violences politiques ont fait au moins 15 morts le mois dernier.

L'opposition appelle depuis ce dimanche à la mobilisa-

tion de ses partisans contre cette candidature et pour empêcher que la présidentielle prévue le 31 octobre se tienne dans les conditions actuelles, jugeant que la CEI et le Conseil constitutionnel sont inféodés au pouvoir et ne peuvent garantir une élection crédible.

La semaine dernière, l'Union européenne, par la voix de son chef de la diplomatie, Josep Borrell, avait appelé « *l'ensemble de la classe politique et de la société civile, ainsi que les administrations concernées, à dialoguer.* » Elle exhortait aussi « *les autorités à prendre l'initiative pour contribuer à cet apaisement du climat politique.* » Le ministère ivoirien des Affaires étrangères avait répondu en invitant « *l'ensemble des partenaires extérieurs à œuvrer résolument, au côté du gouvernement, en faveur du respect du calendrier électoral.* »

RSA avec RFI

Côte d'Ivoire

La CADHP suspend la radiation de Laurent Gbagbo des listes électorales

A 36 jours de la présidentielle en Côte d'Ivoire la Cour africaine des droits de l'homme s'invite une nouvelle fois dans le débat. L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo, dont la candidature a été invalidée par le Conseil constitutionnel le 14 septembre, marque un point. La Cour ordonne la suspension de sa condamnation par la justice ivoirienne dans l'affaire dite du « casse de la BCEAO » et sa réinscription sur la liste électorale.

Le président sortant Laurent Gbagbo, ici à Man, a lancé officiellement vendredi sa campagne électorale dans l'Ouest, aux mains des ex-rebelles, de la Côte d'Ivoire, promettant d'industrialiser le pays en construisant «une usine dans chaque département qui fait le cacao».



C'est une ordonnance, c'est-à-dire une décision provisoire prise par la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, en attendant qu'elle statue sur le fond sur la requête de Laurent Gbagbo. La Cour ordonne donc à la Côte d'Ivoire de « suspendre la mention de la sanction pénale du casier judiciaire » de Laurent Gbagbo, et « de prendre toutes les mesures nécessaires en vue de lever immédiatement tous les obstacles empêchant le requérant de s'inscrire sur la liste électorale ».

Sur le fond donc, Laurent Gbagbo conteste sa radiation de la liste électorale.

Ses recours en août dernier avaient tous été rejetés en Côte d'Ivoire. Il a par conséquent donc saisi le 7 septembre la Cour africaine. Sa radiation de la liste avait été entraînée

par une condamnation en son absence à 20 ans de prison pour l'affaire dite du « braquage de la BCEAO », par la justice ivoirienne en janvier 2018, alors qu'il était détenu à La Haye par la CPI.

Une victoire donc pour l'ancien président ivoirien. Pour autant sa radiation n'était que l'un des trois arguments avancés par le Conseil constitutionnel pour justifier le rejet de sa candidature à la présidentielle. Les juges avaient aussi invoqué le fait qu'il n'avait pas signé en personne sa déclaration de candidature. Et qu'il n'avait pas non plus expressément renoncé à son statut de membre de droit du Conseil constitutionnel, autre motif d'irrecevabilité de candidature.

La Côte d'Ivoire, qui refuse d'appliquer les décisions de la Cour africaine et qui a entamé le retrait de sa déclaration de compétence, ne s'est pas fait représenter à l'audience.

RSA avec RFI

3^e mandat de Ouattara

Un proche de Soro annonce des décisions de l'ONU



Guillaume Soro,
candidat à la
présidentielle de
Côte d'Ivoire

La question du 3^e mandat d'Alassane Ouattara continue de diviser la classe politique. La candidature du chef de file du Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) est vivement contestée par ses adversaires qui soutiennent que la Constitution lui interdit de briguer un autre quinquennat.

El Hadj Mamadou Traoré, un proche de Guillaume Soro, vient de faire une révélation sur la position des Nations unies relativement à la candidature du président sortant.

Bientôt une décision de l'ONU sur le 3^e mandat ?

Guillaume Soro est farouchement opposé à un 3^e mandat d'Alassane Ouattara auprès de qui il est tombé en disgrâce depuis 2019. En exil en France et condamné à 20 ans de prison ferme pour « recel de biens » et « détournement de deniers publics », le député de Ferké est convaincu que l'ancien directeur général adjoint du Fonds monétaire ivoirien (FMI) ne sera pas le futur dirigeant ivoirien à l'issue de l'élection présidentielle.

« (...) Alassane Dramane Ouattara, qui achève son 2^e mandat

le 31 octobre 2020, n'est plus éligible à une élection présidentielle en Côte d'Ivoire. Et il ne sera pas le prochain président de la République de Côte d'Ivoire », a déclaré l'ancien président de l'Assemblée nationale dans un communiqué. Un proche de Guillaume Soro à Abidjan a fait une importante révélation à propos de la 3^e candidature d'Alassane Ouattara.

El Hadj Traoré Mamadou a dévoilé que « bientôt, de grandes décisions onusiennes vont tomber. Et le gourou du Restaurant sera contraint de reporter les élections, de faire venir tous les exilés, de libérer tous les prisonniers politiques, de reformer la CEI et le Conseil constitutionnel, de procéder à l'audit international de la liste électorale, d'organiser des élections ouvertes et transparentes ».

Pour ce cadre de GPS, « le cas le plus pessimiste, ce sera le fait que le gourou du Restaurant se braque, par orgueil, contre les décisions de l'ONU. Dans ce cas, il va falloir pour nous les Ivoiriens de prier ». **RSA avec afrique-sur7 Par K. Richard Kouassi**



**Victoire Tomégah
Dogbé, Premier ministre
du nouveau mandat du
président Faure**

Une femme au poste de 1^{er} ministre, une première dans l'histoire du Togo

Faure Essozimna Gnassingbé vient de porter son choix sur sa directrice de cabinet, Mme Victoire Tomégah Dogbé. Une première dans l'histoire du pays qui voit une première cheffe de gouvernement. Celle qui aura aussi le mérite d'être le premier, Premier ministre du nouveau mandat du président Faure.

Gestionnaire de formation, cette Togolaise née le 23 décembre 1959. Elle aura pour tâche de former une équipe gouvernementale expérimentée qui fera face aux challenges économiques majeurs de l'heure.

La nouvelle est tombée ce lundi 28 septembre 2020 par décret présidentiel. Victoire Tomégah-Dogbé est désormais Premier ministre du Togo.

Plusieurs défis, tant sur le plan économique que social attendent le nouveau chef du gouvernement. Mais cette femme que tout le monde connaît battante de par son CV impressionnant et son amour pour le travail bien fait saura une fois encore, être à la hauteur de la mission qui lui est assignée.

Entrée en 2008 au gouvernement alors dirigé par l'actuel patron du FIDA Gilbert Houngbo, en qualité de ministre délégué auprès du premier ministre chargé du Développement à la base, un département nouvellement créé, elle a au fil du temps eu une parfaite connaissance des dossiers surtout lorsque le Chef de l'Etat lui a confiée en mai 2009, le poste de directrice de cabinet de la présidence.

En 2010, à la suite de l'élection présidentielle remportée par le chef de l'Etat, elle fut nommée ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le second gouvernement de Houngbo. Elle conservera ses fonctions ministérielles au sein du gouvernement Ahoumey Zunu I de 2012 à 2013 et du gouvernement Ahoumey Zunu II de 2013 à 2015. Après l'élection présidentielle d'avril 2015.

Komi Selom Klassou est nommé premier ministre. Mme Victoire Tomégah-Dogbé garde toujours son ministère dans le gouvernement formé le 28 juin 2015. Dans cette dynamique, elle a initié et piloté des programmes de mobilisation communautaire, de renforcement des capacités des groupements et communautés à la base et de filets de protection sociale tels les transferts monétaires aux couches les plus vulnérables, les cantines scolaires (PSAEG, PDC, FSB etc...).

Avant d'intégrer le gouvernement, Mme Tomégah Dogbé a travaillé au PNUD en qualité de directeur des opérations. A ce poste, elle a eu à conduire plusieurs missions de restructuration dans plusieurs bureaux notamment au Sénégal, Mali, Mauritanie, Guinée Equatoriale et au Burundi. Au Congo Brazzaville, au Burkina Faso puis au Bénin, elle a occupé les fonctions de Représentante Résidente Adjointe du PNUD.

Elle a également initié et mis en œuvre avec succès des projets visant l'inclusion des femmes, des jeunes et des artisans notamment au travers du Fonds national de la finance inclusive (FNFI). Plusieurs initiatives au profit de la jeunesse sont à son actif notamment l'entrepreneuriat et la créativité des jeunes (FAIEJ, Nunyalab), et des projets de renforcement de l'employabilité des jeunes autour des secteurs porteurs (PAEIJ-SP), de volontariat (ANVT) qui connaissent un grand succès auprès de la jeunesse avec la mise en place des maisons de jeunes et de centres de ressources artisanales.

Par RSA



Le président de transition malien, Bah N'Daw, ancien ministre de la Défense

Mali

Bâ N'Daw, militaire et ex-ministre de la Défense à la retraite pour conduire la transition

À défaut de porter un militaire de plein exercice à la tête de la transition, le Conseil National pour le salut du peuple (CNSDP) est parti chercher un militaire à la retraite. Homme de consensus, Bâ N'Daw, 70 ans, avait remplacé Soumeylou Boubèye Maïga au ministère de la Défense et des Anciens Combattants en mai 2014 au lendemain de la lourde défaite de l'armée malienne face à la rébellion touaregue.

Né le 23 août 1950 à San, (Ségou au Mali), M. ND'aw a fait une brillante carrière au sein de l'armée de l'air, avant de faire valoir ses droits à la retraite. Après son baccalauréat, il est incorporé comme engagé volontaire dans l'armée le 1er juin 1973. En mars 1976, le jeune militaire N'Daw, alias « *Le Grand* », intègre la toute nouvelle l'Armée de l'Air. Titulaire d'un brevet d'étude militaire supérieur en France, il est aussi breveté de l'Ecole de guerre (CID) en 1994.

Bah N'Daw parle français, russe, anglais et bamanan

L'ex-ministre de la Défense Bah N'Daw a été désigné

officiellement président de transition du Mali ce lundi à Bamako. La cérémonie de prestation de serment aura lieu le vendredi 25 septembre 2020

Le Mali connaît enfin l'identité de son président et de son Premier ministre de transition. L'ex-ministre de la Défense, Bah N'Daw, a été désigné ce lundi à Bamako président de transition du Mali par un comité mis en place par la junte au pouvoir depuis le putsch du 18 août, a annoncé le chef de cette junte, le colonel Assimi Goïta, à la télévision nationale.

C'est donc un colonel major à la retraite qui dirigera cette transition au Mali. Le colonel et chef de la junte, Assimi Goïta, devient lui vice-président.

Le colonel major Bah N'Daw est né en 1950. Il a derrière

lui une longue carrière au sein de l'armée de l'air. Et après avoir pris sa retraite, il avait exercé à partir de mai 2014 le poste de ministre de la Défense en remplacement de Soumeylou Boubèye Maïga.

Il a également déjà été autrefois aide de camp de Moussa Traoré, un poste duquel il avait démissionné.

« ni vote, ni débat »

Le nouveau président est censé officier comme chef de l'État pendant plusieurs mois avant un retour des civils au pouvoir. La cérémonie de prestation de serment aura lieu le vendredi 25 septembre 2020.

La nomination de Bah N'Daw a d'ailleurs été faite par la junte qui avait mis sur pied un collège qui devait être composé de 19 personnalités religieuses, politiques ou issues de la société civile, afin de désigner un président de consensus. Mais plusieurs sources au sein de ce collège qui s'est réuni ce lundi assurent qu'il n'y a finalement eu « *ni vote, ni débat* ».

« *À l'arrivée des militaires, le communiqué qui allait être lu un peu plus tard à la télévision et dont vous venez d'entendre un extrait était déjà prêt* », assure une source proche de l'imam Dicko. L'enjeu du huis-clos aurait donc été seulement de valider le document. Ce n'est pas la version donnée par la junte.

Par ailleurs, si l'imam Dicko, considéré comme l'autorité morale du M5, était présent au sein de ce collège au titre de représentant religieux, le M5, en tant que tel, n'a pas participé à la réunion. Le mouvement tient d'ailleurs une rencontre de son comité stratégique ce lundi soir et devrait s'exprimer à ce sujet. Valideront-ils ce choix ou s'y opposeront-ils ? Ils doivent également échanger avec l'imam Dicko à ce sujet.

La Cédéao, qui avait donné jusqu'à demain à la junte pour désigner un président civil, n'a pas encore réagi. Mais selon nos informations, au cours de la réunion d'Accra, l'hypothèse d'un ancien militaire aujourd'hui civil comme c'est le cas de Bah N'Daw avait été évoquée sans soulever d'objection.

La CMA présente dans le collège

En revanche, la CMA (coordination des mouvements de l'Azawad) a finalement pris part au collège. C'est Sidi Brahimi Ould Sidati, le président de la coordination, qui était présent au ministère de la Défense. Une présence qui fait suite au fait qu'un peu plus tôt dans la matinée, les ex-rebelles ont obtenu gain de cause sur ce qu'ils réclament depuis plus d'une semaine : une réunion de travail avec la junte. Ils souhaitent discuter des points qui posent problème, selon eux, dans la charte de la transition. Le rendez-vous est fixé à mercredi.

Ils insistent notamment pour que cette charte fasse explicitement référence à l'accord de paix d'Alger de 2015. Ils craignent que cet accord passe par pertes et profits à cause de cette transition. De son côté, la CMA se contente de prendre note de la désignation du colonel major Bah N'Daw mais conditionne sa participation aux organes de la transition, au résultat de la réunion de mercredi.

RSA avec sources

Accusé de violences sexuelles en Côte d'Ivoire, Paris rappelle son ambassadeur

Gilles Huberson, ambassadeur de France en Côte d'Ivoire



Gilles Huberson, ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, a été rappelé à Paris, à seulement quelques semaines de l'élection présidentielle prévue le 31 octobre 2020 dans ce pays, rapporte RFI.

Ce rappel qui peut alimenter des spéculations sur l'état des relations entre la France et la Côte d'Ivoire alors qu'Alassane Dramane Ouattara (ADO) brigue un 3^e mandat sur fond de controverses, ne serait pas motivé par des raisons politiques, d'après le Quai d'Orsay. Ce rappel relèverait d'une mesure administrative et serait en rapport avec une question d'ordre privé.

Dans le même temps, Médiapart révèle que le diplomate est visé par une enquête du ministère français des affaires étrangères, qui fait suite à des accusations portées à son encontre pour violences sexistes et sexuelles. Les faits qui « vont de remarques jugées dégradantes pour les femmes, à des gestes à connotation sexuelle, non désirés », se seraient produits au Mali où Huberson a été ambassadeur de 2013 à 2016 et en Côte d'Ivoire où il a été nommé en 2017. Cinq femmes au moins auraient produit des témoignages accablants, auprès du déontologue du Quai d'Orsay.

RSA avec AE Par Séna Akoda

Mali

Moctar Ouane nommé premier ministre de transition

Moctar Ouane, devant l'Assemblée générale des Nations unies en 2006, lorsqu'il était ministre des Affaires étrangères. © Frank Franklin/AP/Sipa



La nomination d'un civil au poste de premier ministre de transition est la principale condition posée par les pays voisins du Mali à la levée de leurs sanctions.

La nomination d'un civil au poste de premier ministre de transition est la principale condition posée par les pays voisins du Mali à la levée de leurs sanctions.

L'ancien ministre des affaires étrangères malien, Moctar Ouane, a été nommé, dimanche 27 septembre, premier ministre par le président de transition, Bah N'Daw, satisfaisant à la principale condition posée par

les pays voisins du Mali pour lever leurs sanctions.

La nomination d'un civil au poste de premier ministre de transition était attendue depuis l'investiture, vendredi, de Bah N'Daw, un colonel à la retraite et ancien ministre de la défense, et d'un vice-président de transition, le colonel Assimi Goïta, qui n'est autre que le chef de la junte.

Les colonels qui ont renversé le 18 août le président Ibrahim Boubacar Keïta, lors d'un putsch réalisé officielle-

ment sans effusion de sang, se sont engagés à rendre le pouvoir à des dirigeants civils élus, au terme d'une période de transition d'une durée maximale de dix-huit mois.

M. Ouane, 64 ans, « est nommé premier ministre » selon le bref décret lu dans l'après-midi lors d'un flash spécial sur la télévision publique ORTM (Office de radiodiffusion télévision du Mali) par le secrétaire général adjoint de la présidence, Sékou Traoré. La formation de son gouvernement sera annoncée mardi, a affirmé à l'Agence France-Presse (AFP) un officier de la junte au pouvoir, sous le couvert de l'anonymat.

Ce diplomate de carrière, ministre des affaires étrangères de 2004 à 2011 sous la présidence d'Amadou Toumani Touré, prédécesseur de M. Keïta, était depuis 2016 délégué général à la paix et à la sécurité de la commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Il est natif de Bidi, dans le centre du pays, la région la plus touchée par les attaques djihadistes qui s'ajoutent à des violences intercommunautaires, qui ensanglantent le pays.

Sanctions des pays voisins

La Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao), qui a imposé un embargo sur les flux commerciaux et financiers avec le Mali deux jours après le putsch, a annoncé vendredi qu'elle lèverait ses sanctions « lorsqu'un premier ministre civil sera[it] nommé ».

Ouvertement inquiète d'une emprise durable des militaires sur le processus, la Cédéao a aussi exigé l'assurance que le vice-président, chargé des questions de défense et de sécurité, ne puisse en aucun cas remplacer le président, ainsi que la dissolution de la junte. Elle réclame en outre la libération des personnalités arrêtées depuis le 18 août, dont l'ancien premier ministre, Boubou Cissé.

Lors de sa prestation de serment devant la Cour suprême vendredi, le président de transition a assuré la Cédéao de « la détermination des Maliens à conduire une transition stable, apaisée et réussie dans les conditions et les délais convenus ». « Ma plus grande satisfaction résidera dans la passation de témoin au futur président de la République élu, élu proprement et élu indiscutablement », a-t-il déclaré.

La charte de la transition « constituera mon bréviaire », a-t-il déclaré, en référence au document élaboré lors de trois journées de concertation nationale sur la transition qui se sont achevées le 12 septembre. Le contenu exact de cette charte, pourtant invoquée tout au long de la cérémonie d'investiture du président et du vice-président, n'a pas été publié de façon officielle.

« Vous prenez les rênes de votre pays à un des moments cruciaux de son histoire. Votre tâche sera ardue, car les attentes de votre peuple sont immenses et toutes plus urgentes les unes que les autres », les ont prévenus vendredi le président de la Cour suprême, Wafi Ougadèye Cissé. « Votre peuple a soif de paix, de sécurité, de stabilité, d'unité nationale, de concorde, de cohésion sociale et de justice », a-t-il insisté.

En place depuis 2013, le régime de M. Keïta était affaibli par des mois de contestation face à son incapacité à juguler les violences ou à résoudre la grave crise économique et institutionnelle dans laquelle s'enfonçait inexorablement le pays.

RSA avec AFP

Le Gambien Aboubacar Tambadou parmi les 100 personnalités les plus influentes dans le monde



Abubaccarr Tambadou à la Cour internationale de Justice après sa plainte contre l'Union du Myanmar. Le 10 décembre 2019
Koen Van WEEL / ANP / AFP

C'est une tradition: chaque année, le « Time magazine » dresse un classement des 100 personnalités les plus influentes dans le monde. Cette année, plusieurs Africains sont cités, comme l'homme d'affaires nigérian Tony Elumelu, le Dr Jean-Jacques Muyembe, et moins connu: l'ancien ministre gambien de la Justice, Aboubacar Tambadou. A 47 ans, ce magistrat semble se faire un nom en matière de droit international.

Juriste formé au Royaume Uni, Aboubacar Tambadou a été procureur du TPIR, le Tribunal pénal international pour le Rwanda entre 2003 et 2008.

En 2017, au moment d'initier une « nouvelle Gambie », Adama Barrow le choisit comme ministre de la Justice : Aboubacar Tambadou lance le processus de réconciliation entre les Gambiais, traumatisés par des années de violences après 22 ans de dictature sous Yahya Jammeh.

La défense des Rohingyas

En parallèle, le magistrat se consacre à une cause: le sort des Rohingyas. L'année dernière, la Gambie a déposé plainte, au nom de l'Organisation de la conférence islamique, contre l'Union du Myanmar, l'accusant de génocide contre la minorité musulmane birmane.

Time Magazine précise avoir été marqué par les témoignages de survivants de tueries, recueillis par Aboubacar Tambadou dans un camp de réfugiés au Bangladesh. Le juriste avait alors rapidement dressé un parallèle avec l'expérience du Rwanda.

En déposant plainte auprès de la Cour internationale de Justice, Aboubacar Tambadou, voulait éviter que de tels drames ne se reproduisent. En début d'année, il obtient gain de cause: des mesures conservatoires sont ordonnées contre le gouvernement de Myanmar pour la protection des Rohingyas.

RSA avec RFI

Ousainou Darboe, ancien vice-président de la Gambie (2018-2019) et leader du Parti démocratique unifié (UDP)



Gambie

La démission d'Adama Barrow réclamée à la suite du rejet du projet de nouvelle Constitution

Le chef de l'opposition en Gambie a appelé à la démission du président Adama Barrow, après le torpillage, par ses partisans, alliés pour la circonstance aux proches de son prédécesseur, Yahya Jammeh, du projet de nouvelle Constitution censée consacrer un nouveau départ dans la gouvernance démocratique.

L'ancien vice-président de la Gambie (2018-2019) et leader du Parti démocratique unifié (UDP), Ousainou Darboe, a invité en fin de semaine dernière le président Adama Barrow et son gouvernement à démissionner après le rejet du projet de nouvelle Constitution par le parlement.

« S'ils ont la moindre conscience sachant qu'il s'agit d'une politique majeure et qu'elle a échoué, ils devraient démissionner. Partout dans le monde, lorsque les gouvernements échouent dans

la mise en œuvre d'une politique majeure, ils démissionnent. C'est ce que font les gouvernements décents. Je me serais attendu à ce que Barrow fasse de même », a déclaré le chef du principal parti d'opposition de la Gambie lors d'une conférence de presse.

Mardi 22 septembre, le parlement a rejeté, après des débats houleux, le projet de nouvelle constitution du pays qui était soumis à leur approbation. Pour son adoption, le projet avait besoin de 42 voix sur les 58 députés que compte l'hémicycle, soit environ les trois quarts du total des votes.

Toutefois, seulement 32 députés ont voté oui, contre 23 qui ont voté non.

Un rejet du projet né d'une alliance inédite et de circonstance entre les partisans du président Adama Barrow et ceux de son prédécesseur Yahya Jammeh. En ligne de mire, la limitation des mandats présidentiels institués par le nouveau texte.

Censé permettre « au peuple gambien de prendre un nouveau départ dans la gouvernance démocratique », ce projet de nouvelle Constitution consacre notamment la limitation des mandats présidentiels à deux - ce verrou avait été supprimé sous Yahya Jammeh - et donne la possibilité au président de désigner et de nommer son vice-président. Le texte institue également une élection du président à la majorité absolue des suffrages, contre une majorité simple actuellement.

Certains députés du camp d'Adama Barrow qui ont refusé de voter en faveur du projet de loi ont prétexté qu'il était conçu pour fonctionner rétroactivement. Ce qui signifie que le mandat actuel de cinq ans du président actuel serait inclus dans la limite de deux mandats de la présidence. Pourtant, ceux-ci estimaient à l'origine que les compteurs seraient remis à zéro.

Même son de cloche du côté des députés proches de l'ancien président Yahya Jammeh, pour qui il n'est pas question de limitation du nombre de mandats présidentiels ni d'une élection présidentielle à la majorité absolue avec plus de 50% des suffrages.

Avant le vote du mardi, Ousainou Darboe a lancé des appels répétés aux députés afin que le parlement adopte le projet de loi, mais en vain. Un autre responsable de l'opposition, Mai Ahmad Fatty, s'est même rendu sur Facebook en pleurant, tout en exprimant la nécessité que le projet de loi soit adopté, selon les médias locaux.

Les efforts déployés par l'Union européenne, l'ambassade des Etats-Unis à Banjul et le haut-commissariat britannique pour l'adoption du projet de loi ont également échoué, rapporte la presse gambienne.

Au cours de sa conférence de presse, Ousainou Darboe a déclaré qu'Adama Barrow devrait expliquer au peuple gambien pourquoi il a autorisé des dépenses de 116 millions de dalasis (environ 2,2 millions \$) pour le processus d'élaboration du projet alors qu'il savait qu'il allait organiser son rejet.

« Le rejet prévu du projet de constitution prouve, de toute évidence, le refus du gouvernement actuel de répondre aux attentes du peuple gambien et son incapacité à tenir sa promesse de réformes. L'administration Barrow n'a pas simplement échoué à conduire notre pays dans une transition vers un régime plus démocratique, mais elle a également enlevé aux citoyens de ce pays le droit de s'exprimer démocratiquement, comme le stipule clairement la constitution de 1997 », s'est indigné le leader de l'UDP.

« Le rejet de la constitution par quelques individus a totalement ignoré l'intérêt public et national et nous a pris l'opportunité d'inaugurer une nouvelle Gambie à laquelle nous aspirions tous en décembre 2016 lorsque nous sommes allés aux urnes pour mettre fin à la dictature », a-t-il ajouté.

S'il avait été approuvé par les députés, le projet de nouvelle Constitution aurait été soumis à un référendum populaire en juin 2021.

RSA avec AE Par Borgia Kobri

BAROMETTRE



BURKINA FASO
Thomas Sankara
a été Premier ministre

du Président Jean-Baptiste Ouedraogo qu'il va renverser par la suite. Thomas Sankara va être à son tour assassiné par son aide de camp et ami personnel Blaise Compaoré

Roch Marc Christian Kaboré

Président du Burkina Faso post révolution a été :

plusieurs fois ministre de Blaise Compaoré, Premier Ministre de Blaise Compaoré, Président de l'Assemblée Nationale de Blaise Compaoré, Président du Parti politique de Blaise Compaoré



SENEGAL
Macky Sall

Macky Sall, actuel Président du Sénégal

a été plusieurs fois ministre d'Abdoulaye Wade, Premier Ministre d'Abdoulaye Wade, Président de l'Assemblée Nationale d'Abdoulaye Wade

TUNISIE
Béji Caïd Essebsi

qui a été le premier Président

démocratiquement élu au suffrage direct de la Tunisie Post Ben Ali a été plusieurs fois ministre d'Habib Bourguiba, député et Président de la chambre des députés en tant que membre du parti de Ben Ali



ALGERIE
Abdelmadjid Tebboune

actuel Président démocratiquement élu de l'Algérie

a été plusieurs fois ministre d'Abdelaziz Bouteflika, premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika

Une alliance Barrow-Jammeh a torpillé un projet de nouvelle constitution en Gambie



Adama Barrow et son camp s'oppose à la limitation des mandats introduite dans la nouvelle constitution. AFP

Un front inédit de députés proches de l'ancien président Yahya Jammeh et de son successeur Adama Barrow fait barrage au projet de nouvelle Constitution, censé mettre définitivement la Gambie sur les rails de la démocratie.

En politique, les ennemis d'hier peuvent devenir les alliés d'aujourd'hui. Cela s'est encore vérifié en Gambie avec le rejet du projet de nouvelle constitution. Des proches de l'actuel président Adama Barrow et des soutiens de l'ancien président Yahya Jammeh se sont alliés

pour la circonstance.

Le processus d'adoption de la nouvelle Constitution s'arrête en seconde lecture. Il fallait au moins 42 des 58 députés pour adopter le projet de Constitution en plénière.

Alliance inédite Barrow-Jammeh

L'APRC, le parti de Jammeh soutient le camp Barrow pour le rejet du projet de loi

Le front composé de députés proches du président Adama Barrow et de l'ancien Président Yahya Jammeh réussit à barrer la route au texte soumis au parlement.

Les proches de l'ancien président n'ont jamais voulu de la nouvelle constitution. Momodou Camara est un député de l'APRC le parti de Jammeh.

« Dans leur stratégie, les adeptes de la nouvelle constitution se sont dressés contre notre parti et cela a dérapé. Ils ont voulu me convaincre mais ils se sont trompés de personne en voulant obtenir mon soutien », dit-il.



Les partisans du Président Adama Barrow eux ne veulent pas de la limitation du nombre de mandats à deux et d'une élection à la présidence avec plus de 50 pourcent des suffrages. Sanna Jawara député du camp d'Adama Barrow ne veut rien entendre d'une nouvelle constitution.

« Les gens confondent une constitution et un dirigeant. Personne ne peut me convaincre que la constitution actuelle est mauvaise. Quand Yahya Jammeh avait refusé de quitter le pouvoir c'est pourtant cette constitution, dite mauvaise, qui a été utilisée pour le chasser », explique le partisan du président gambien.

En Gambie, c'est surtout la déception qui est à l'ordre du jour car avec le rejet du projet de nouvelle constitution, ce sont deux années de rêves et de consultations avec les partis politiques et la société civile qui sont ainsi perdues. Sait Matty Jaw est Professeur de sciences politiques à l'Université de Gambie.

« Beaucoup de gens voulaient une nouvelle Gambie. Le rejet du projet rend impossible de le faire, comme la nouvelle Constitution aurait pu réformer nos institutions », se désole l'analyste politique.

Les bailleurs du projet de constitution, dont l'Union Européenne, le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne avaient publié une déclaration commune demandant aux députés gambiens de voter oui. C'est désormais peine perdue.

Marième Jack Denton, la présidente de l'Assemblée nationale de Gambie, décompte 31 voix pour et 23 contre.

« Selon la Constitution de 1997, un projet portant loi de l'Assemblée nationale, ne peut être adopté par l'Assemblée ou présenté au président pour approbation à moins que ce projet de loi ne soit appuyé par les votes d'au moins 3/4 des membres de l'Assemblée nationale », déclare Mme Denton.

Il y a trois mois, ce texte rédigé par la Commission de révision constitutionnelle, a été adopté par le gouvernement gambien en Conseil des ministres. Il est cependant source de plusieurs divergences, notamment sur la question de la limite des mandats présidentielle.

Dans le projet de la nouvelle constitution présenté aux députés, l'exercice de la fonction présidentielle est limité à deux mandats.

Un chapitre rétroactif considère que le premier mandat du président actuel prend effet avec son élection en décembre 2016. Le président Adama Barrow et son gouvernement ne sont pas d'accord. Ils ont soumis une résolution à la Commission de révision constitutionnelle demandant que le premier mandat d'Adama Barrow soit compté à partir de 2021.

« Le mandat ne peut que commencer en 2021 si la loi est respectée. Quelle que soit la perception que l'on peut se faire de quelqu'un dans une situation quelconque, il importe de respecter la loi. Autrement nous serions dans la loi du plus fort », dit l'avocat et professeur du droit constitutionnel Lamin Darboe, un lobbyiste pour Adama Barrow auprès des députés.

Lors des élections présidentielles qui l'ont amené au pouvoir, le candidat Barrow avait promis de ne faire que trois années à la tête de la Gambie. Certains estiment qu'il est revenu sur sa parole et compte s'éterniser au pouvoir.

Pour Sal Taal, le président du barreau Gambien, la limitation à deux mandats présidentiels est une demande populaire prise en compte par les rédacteurs de la nouvelle constitution.

« L'Exécutif peut exprimer et dire ce qu'il veut ou ne veut pas dans la constitution. Mais la Commission de révision constitutionnelle a produit un projet de texte en étant convaincu que c'est la meilleure chose pour la Gambie. La dernière décision revient au parlement et au peuple lors d'un référendum », déclare-t-il à la BBC.

RSA avec BBCAfrique Par Frédéric Tendeng

**Cameroun - Manifestations
du mardi 22 septembre**

La pression s'accroît sur l'opposant Maurice Kamto

La pression continue sur
le Mouvement pour la
renaissance du Cameroun
(MRC) de l'opposant
Maurice Kamto



Manifestations interdites et réprimées au Cameroun le mardi 22 septembre, à l'appel de Maurice Kamto, leader du MRC. Le parti dénonce un climat d'intimidation. Le gouvernement répond que les manifestants ont enfreint la loi.

Le MRC proteste après l'arrestation de son trésorier, de son porte-parole également, mais aussi de plusieurs dizaines d'autres personnes ayant répondu à son appel à manifester mardi 22 septembre. Le parti de l'opposant Maurice Kamto avait appelé au rassemblement, notamment pour demander le départ du pouvoir du président Paul Biya.

Quelques jours après les manifestations du mardi 22 septembre à l'appel du MRC de l'opposant Maurice Kamto, la pression continue contre l'opposition. Près de 600 personnes restent en garde à vue, selon le « collectif d'avocats feu Maître Sylvain Suop ». Dans un communiqué publié vendredi, le Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale, le Redhac, avance pour sa part le chiffre de plus de 400 interpellations. Aucun chiffre officiel n'a été communiqué par les autorités pour le moment. Dans un communiqué publié vendredi soir, le gouvernement déclare seulement qu'« un certain nombre d'arrestations ont été effectuées ».

“

Toute convocation du corps électoral par le gouvernement avant la résolution de la crise anglophone et la réforme consensuelle du système électoral actuel empêchera automatiquement le lancement d'une gigantesque campagne nationale d'appel au départ pur et simple de M. Paul Biya du pouvoir», a déclaré l'opposant face à la presse.”

Depuis la nuit de dimanche à lundi, Maurice Kamto est bloqué chez lui, avec plusieurs dizaines de militants. Sa villa est toujours encerclée par les forces de l'ordre. Alain Fogué, le trésorier du MRC, et Bibou Nissack, le porte-parole, sont toujours en garde à vue dans les locaux du SED, le secrétariat d'Etat à la Défense. D'autres leaders se cachent comme Albert Nzongang, le conseiller spécial de Maurice Kamto, Jean-Pierre Boutché, secrétaire régional du parti pour l'Extrême Nord ou encore André Tassa

pour l'Ouest. Selon Maître Emmanuel Simh, l'avocat du MRC.

À Bafoussam, un avocat Me Jean-Jacques Kengné a été interpellé jeudi avant d'être transféré au SED, à Yaoundé. A Yaoundé, où la police a procédé à des perquisitions dans une dizaine de domiciles de cadres du MRC, en l'absence de leurs avocats, regrette Me Simh qui dénonce « le harcèlement et l'arbitraire ».

Les manifestants ayant débuté sereinement leur marche ont fini pas être dispersés à coup de gaz lacrymogènes. Ainsi que des canons à eau par l'armée assistée par une quantité importante de policiers.

Bon nombre de participants ont été arrêtés, y compris des journalistes qui ont été violentés et mise en prison. Selon Wilfried Ekanga, l'un des conseillers de Maurice Kamto, ces intimidations ont débuté même avant les manifestations, notifié sur Rfi. Ekanga déclare que le nombre d'enlèvement ne peut être compté car « il y en a qui ont été enlevés avant les manifestations... ». D'après la même source, ils ont été conduits vers une destination inconnue et d'autres sont à l'abri par peur de représailles.

Pendant que l'opposition dénonce le gouvernement, ce dernier n'envisage pas tolérer le non-respect de la loi établie. Il répond que les marches avaient été interdites et que les manifestants avaient bravé la loi. « Je voudrais déjà rappeler que la démocratie s'accommode mal avec le non-respect de la loi. La manifestation a été interdite, la loi doit donc s'appliquer », a notifié le ministre Grégoire Owona.

De plus, il juge nécessaire la présence massive des forces de l'ordre lors des manifestations. Car d'après le ministre, après les dégâts, il est difficile de trouver qui va assumer, payer ou réparer les biens. Et la protection des biens tout comme ceux des citoyens est importante.

Le gouvernement camerounais a rétorqué dans un communiqué que « certains organisateurs de cette aventure insurrectionnelle répondront de leurs actes devant la justice. La situation du leader du MRC fait l'objet d'un examen attentif par les instances judiciaires compétentes (...) tout comme celle du parti MRC (...) par le Ministère de l'Administration Territoriale ».

En menaçant d'appeler au soulèvement populaire en cas de tenue d'élections régionales avant le retour de la paix dans la partie anglophone et la réforme du code électoral,

Maurice Kamto espérait un scénario à la malienne au Cameroun ? La question fait débat et alimente les fantasmes des opposants au pouvoir de Paul Biya.

Le scénario malien peut-il être transposé au Cameroun ?

Cette simple idée divise l'opinion de certains camerounais. En effet, au cours d'une conférence de presse le 24 août dernier, au lendemain de l'insurrection au Mali, l'opposant Maurice Kamto, le leader du Mouvement pour la renaissance du Cameroun (MRC), a menacé de provoquer un soulèvement populaire si Paul Biya persistait à tenir des élections régionales sans résolution de la crise séparatiste et sans réforme consensuelle du code électoral.

RDC

Tshisekedi met les points sur le « i »

Le président Tshisekedi

Le discours très attendu du président Tshisekedi lors de la 75^e Assemblée générale annuelle de l'ONU était axé non pas sur la Covid-19 et la lutte particulièrement réussie contre cette maladie sur le continent africain, bien que les mainstream veuillent faire croire le contraire, mais sur les ingérences militaires occidentales dans ce pays.

Peu de temps après l'entrée triomphale de l'ex-président Kabila au sénat qui a provoqué l'ire des Américains et leur menaces et intimidations axées sur la soi-disant apathie de Kinshasa en matière de lutte contre la corruption, (la commission Affaires étrangères du Sénat des États-Unis a envoyé le 17 août une lettre aux secrétaires d'État et au Trésor, MM. Michael Pompeo et Steven Mnuchin, pour les inciter à faire plus pression sur le Congo en vue d'y combattre la corruption, dont l'impact sur la gouvernance est considérable, souligne-t-elle), le président Tshisekedi s'est adressé en ces termes aux Occidentaux par vidéoconférence : la Monusco n'a pas le droit d'agir indépendamment de l'armée congolaise.

Il a exprimé les attentes de son gouvernement à l'égard de la Monusco. Il demande notamment « *le renforcement de la collaboration sur le terrain* » entre la Monusco et les FARDC, les forces armées congolaises, « *afin que la puissance de feu attendue pour protéger la population et restaurer la paix, la sécurité et l'autorité complète de l'État sur toute l'étendue du territoire national, soit effective* ».

Tshisekedi évoque plusieurs mots clés que les Occidentaux ont intérêt à bien comprendre. Il parle d'abord de la puissance de feu « *renforcée* », grâce à la « *collaboration sur le terrain* » entre la Monusco et l'armée congolaise. Cela veut dire que cette assistance militaire que le président a lui-même demandée aux Américains la déçoit profondément, puisque cette assistance s'est

réduite à néant et s'est résumée en l'envoi des terroristes daechistes depuis les territoires voisins sur le sol congolais et qu'elle a fourni le prétexte nécessaire aux ingérences des éléments de la Monusco dans ce qui est constitutionnellement le devoir et la mission d'une armée nationale, en l'occurrence l'armée congolaise.

Le président Tshisekedi met l'accent sur l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire congolais et la nécessité de son respect par les forces occidentales qui utilisent les noms des instances onusiennes pour justifier leurs ingérences militaires dans les pays africains. Tshisekedi dit qu'il est déterminé à « *redonner, le plus tôt possible, le sourire aux populations de l'Est* », et il a relié cet objectif à la possibilité d'intervention de l'armée nationale dans cette partie du grand Congo.

Il a exprimé sa volonté « *d'accroître la capacité opérationnelle de la Brigade d'intervention, notamment en la dotant d'unités spéciales adaptées à la guerre asymétrique que nous imposent les groupes armés à l'Est du pays* ».

Cela veut dire que le président qu'on croyait totalement acquis à la cause occidentale a bien compris que l'armée congolaise a besoin des forces supplémentaires spécialisées dans la guérilla car c'est ainsi que désormais les armées africaines pourront faire face aux plans de guerre occidentaux à travers tout le continent, que ce soit les rebelles ou les terroristes, il s'agit d'effectifs entraînés et armés par les services secrets euro-américains propre à déstabiliser les pays de l'Afrique.

RSA avec Presstv

Tchad

Le président Idriss Déby met en place une commission de relecture de la Constitution



Le Maréchal du Tchad, Idriss Déby Itno(illustration)

Le président Idriss Déby a créé, mercredi soir, un comité chargé de l'organisation du deuxième Forum national inclusif. Ce comité aura pour mission d'organiser une sorte de relecture de la Constitution adoptée il y a deux ans et qui a consacré le passage du Tchad à la IV^e République.

La création de ce comité est la réalisation d'une promesse du chef de l'État tchadien. En clôturant le Forum national inclusif, qui a abouti à l'adoption de la Constitution en 2018, Idriss Déby Itno avait souhaité qu'il y ait tous les deux ans une évaluation de la mise en œuvre de la nouvelle loi fondamentale, censée améliorer le fonctionnement du pays.

Depuis deux ans, la suppression du poste de Premier ministre, l'instauration d'un serment confessionnel pour les ministres et les hauts fonctionnaires, ou encore le fait de fixer l'âge pour être candidat à la présidence de la

République à 45 ans, sont les dispositions les plus critiquées dans l'actuelle Constitution. Beaucoup même qualifient celle-ci « *d'illégitime* » car n'ayant pas été adoptée par un référendum.

La participation de toutes les couches de la société tchadienne au deuxième forum, sera le principal défi pour le comité d'organisation. En 2018, l'opposition et une partie des syndicats avaient boycotté le Forum national inclusif, indiquant ne pas vouloir participer à une réunion dont les conclusions étaient connues d'avance.

RSA avec RFI correspondant à Ndjamena, Madjiasra Nako

Zimbabwe

l'opposition accusée de préparer la déstabilisation du pays avec le soutien de pays occidentaux

Le ministre zimbabwéen de la Sécurité a révélé, lundi, les détails supposés de l'« Opération Light House » préparée par des pays occidentaux, en complicité avec l'opposition et la société civile, en vue de créer un conflit armé justifiant une intervention étrangère dans le pays.

Le ministre de la Sécurité du Zimbabwe, Owen Ncube, accuse des « éléments voyous » incluant des membres de l'opposition et de la société civile de s'être entendus avec des pays occidentaux « hostiles » pour établir des milices violentes et introduire des armes dans le pays pour des actes de déstabilisation.

« La sécurité et la stabilité du Zimbabwe sont actuellement mises en danger par un certain nombre de menaces fomentées par des acteurs internes et externes », a déclaré Owen

Ncube au cours d'une conférence de presse tenue, le lundi 28 septembre, à Harare.

Le ministre a soutenu que certaines ambassades occidentales, le MDC Alliance (le principal groupement de partis de l'opposition), le G40 (un mouvement informel de politiciens issus de la ZANU-PF, le parti au pouvoir, œuvrant pour le changement de génération), des organisations de la société civile, des groupes d'étudiants et d'anciens membres auto-exilés du précédent gouvernement zimbabwéen faisaient partie de ce complot.

L'objectif de ces présumées attaques en préparation, selon Owen Ncube, est de pousser à un changement de gouvernement inconstitutionnel et un renversement du résultat des élections de 2018 « qui n'étaient pas favorables à l'opposition MDC Alliance et à ses soutiens étrangers ».

« Ces plans sont des éléments clés de l'« Opération Light House » préparée par une puissance occidentale qui cherche à détruire les fondements démocratiques du Zimbabwe, à rendre le pays ingouvernable et à justifier une intervention étrangère », a déclaré le ministre.

Ajoutant que les gouvernements occidentaux opposés aux réformes agraires du pays avaient, au cours des 20 dernières années, travaillé à la mise en accusation du régime au Zimbabwe, avec le soutien du MDC Alliance et des organisations de la société civile.

« En tant que garants de la sécurité de l'Etat, nous prendrons des mesures concrètes pour faire face à ces menaces », a-t-il martelé.

De son côté, l'opposition a totalement rejeté ces accusations et nié toute implication dans un quelconque projet de déstabilisation contre le pays. Dans une série de tweets, David Coltart, un des responsables du MDC Alliance a clairement déclaré que ces allégations étaient fausses, soutenant que « nous sommes attachés à la non-violence ».

RSA avec AE Par Borgia Kobri





Dans une déclaration lue à la presse, Vonison Andrianjato, porte-parole de l'assemblée générale des parlementaires et des partis d'opposition, a indiqué que ces derniers ne participeront pas aux élections sénatoriales du 11 décembre 2020. Rfi/Laetitia Bezain

Madagascar

Les partis d'opposition et certains élus boycottent les élections sénatoriales

À Madagascar, une trentaine de partis politiques d'opposition se sont réunis vendredi 25 septembre à l'hôtel Panorama, dans le centre de la capitale, Antananarivo. Parmi eux, le parti TIM de l'ancien président Marc Ravalomanana et le HVM du chef de l'État sortant Hery Rajaonarimampianina. Ces derniers rejettent la tenue des sénatoriales le 11 décembre 2020.

Une élection qu'ils jugent anticonstitutionnelle et précipitée, notamment parce que plusieurs communes ne disposent pas de grands électeurs et parce que la validation de l'ordonnance qui réduit le nombre de sénateurs de 63 à 18 est entachée d'irrégularités selon eux.

À l'issue d'une réunion de cinq heures, parlementaires et représentants de partis politiques d'opposition ont décidé de boycotter les prochaines élections sénatoriales. C'est ce qu'a indiqué Vonison Andrianjato, leur porte-parole et ancien ministre de Hery Rajaonarimampianina, dans une déclaration lue à la presse. « *Cela devient une habitude du régime actuel de piétiner la Constitution. Les abus de pouvoir sont flagrants parce qu'il utilise les lois pour son intérêt personnel (...) Nous ne participerons pas à cette élection forcée du 11 décembre 2020.* »

La Commission électorale nationale indépendante (Céni), qui a proposé la date du 11 décembre au gouvernement pour les sénatoriales, et la Haute Cour Constitutionnelle, qui a déclaré conforme l'ordonnance qui réduit le nombre de sénateurs de 63 à 18, sont aussi visées par ce groupement d'élus et de partis politiques. Deux institutions en lesquelles ils indiquent ne plus

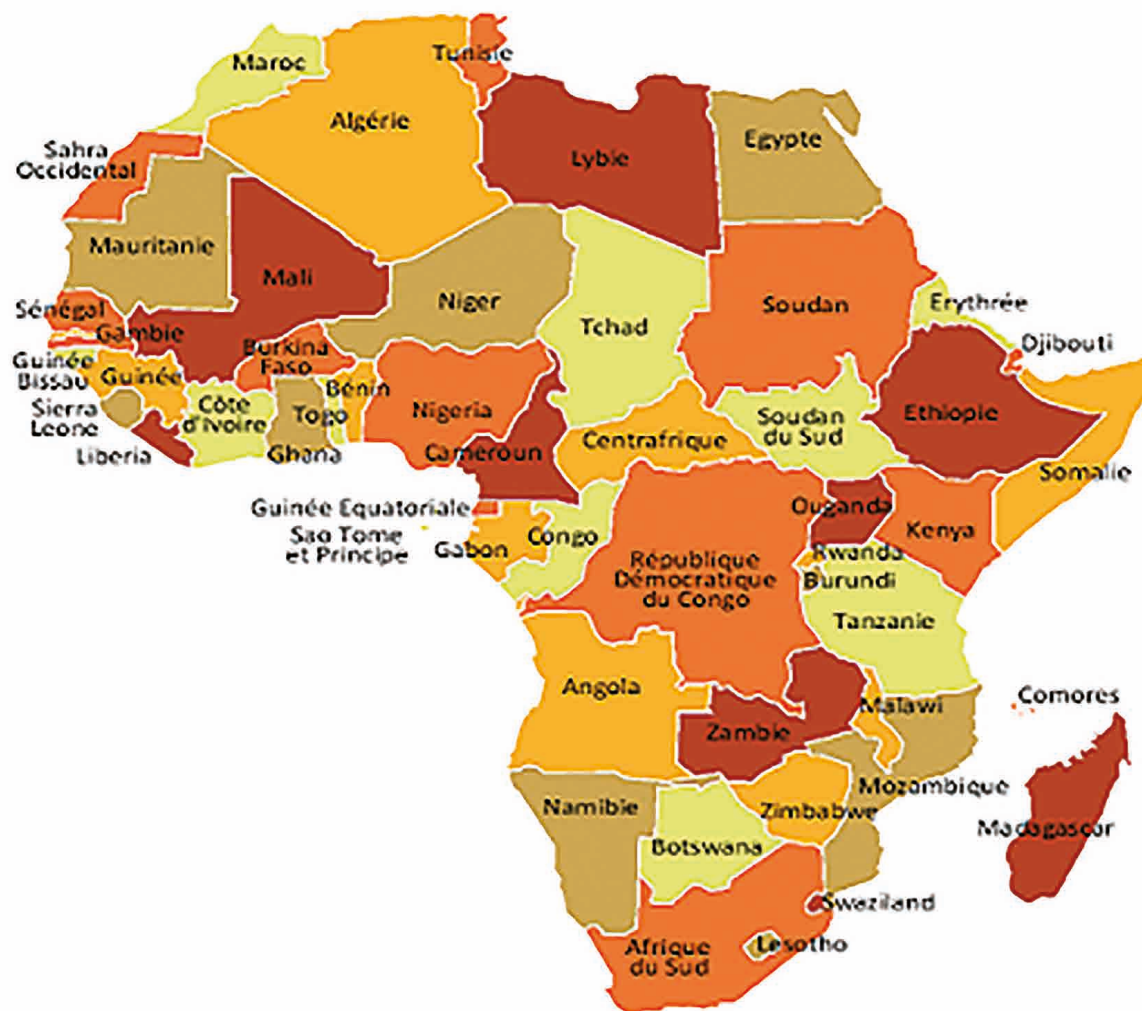
avoir confiance.

Alain Andriamisezaka est le vice-président de la plateforme politique Rassemblement de l'Opposition pour la Démocratie à Madagascar, auquel appartient notamment le parti TIM. « *Toutes les décisions prises par la HCC depuis son instauration sont complètement inconstitutionnelles. C'est ça le problème. La HCC devient partie dans les débats politiques et complice d'un État ou d'un régime à chaque fois. Par rapport à toutes les élections qui ont eu lieu, il y a toujours eu des contestations très sérieuses.* »

Un membre même de la CENI a fait une déclaration en indiquant qu'il y avait un million deux cent mille doublons, ce qui provoque une suspicion sur toutes les élections qui vont se passer. Nous boycottons complètement toutes les élections futures tant que la Constitution, la CENI et la HCC ne seront pas réorganisées. Cette sénatoriale est ridicule et mal placée donc nous ne participerons pas à une élection où on a réduit le nombre de sénateurs de 63 à 18, dont 6 seront nommés par le président de la République. »

Des élus locaux, grands électeurs pour les sénatoriales, se sont aussi joints au mouvement de ces parlementaires et partis d'opposition.

**Africa24monde avec RFI par : Laetitia Bezain
correspondante à Antananarivo**



L'aventure de la démocratie en Afrique

Histoire et état des lieux

Selon l'historien Nic Cheeseman, «il y a presque autant de démocraties défectueuses que de régimes autocratiques parmi les 54 États du continent».

L'Afrique est souvent présentée comme un bastion de régimes autoritaires et dictatoriaux. Pourtant, depuis au moins trente ans, sous l'effet des bouleversements mondiaux, les pays africains se sont massivement dotés de culture électorale et les élections ont largement remplacé les coups d'État comme moyens de changement de régime. Mais la persistance de pouvoirs autoritaires ou semi-autoritaires ainsi que le dernier coup de force au Mali montrent que ces évolutions restent fragiles.

Il y a 60 ans, dix-sept pays africains accédaient à l'indépendance, faisant de l'année 1960 la première étape vers une émancipation totale du continent, qui a été colonisé, esclavagisé, mis en coupe réglée par les grandes puissances européennes pendant de nombreux siècles. Le processus

de libération s'est terminé avec la chute du régime d'apartheid en Afrique du Sud en 1991.

Si l'émancipation du continent africain a été en grande partie le résultat des négociations politiques entre colonisateurs et colonisés, elle était aussi l'aboutissement des prises de conscience et des combats majeurs menés par les Africains au nom de la souveraineté, la liberté et le développement. Ces objectifs furent inscrits dans les Constitutions des nouveaux États indépendants, tout comme l'a été le choix de la démocratie qui paraissait aux yeux des pères fondateurs comme le régime le plus approprié pour réaliser ces objectifs.

C'était sans compter avec les dynamiques de l'histoire, de la géopolitique et des idéologies dominantes, qui ont sérieusement compromis le processus de la démocratisation des pays africains au cours des décennies qui ont suivi les

premières indépendances, suscitant parfois des doutes sur l'adéquation du modèle démocratique occidental à la manière de faire du politique sur le continent. On se souvient de la déclaration de Jacques Chirac en 1990 affirmant que « *l'Afrique ne serait pas prête pour la démocratie* ».

Les sociétés africaines sont-elles réellement incompatibles avec la démocratie et le multipartisme ? Au soixantième anniversaire du premier mouvement d'indépendances de l'Afrique, quel bilan peut-on établir de la démocratisation réelle du continent ? Où en est le processus en 2020 ?

La démocratie a la cote Commençons par les bonnes nouvelles.

1- Alors qu'au début des années 1990, l'Afrique se targuait d'avoir seulement trois démocraties sur les 53 pays que comptait alors le continent, aujourd'hui lorsqu'on croise les différents indicateurs de la maturité électorale et ceux de la maturité économique (Afrobaromètres, Freedom House, Mo Ibrahim, et Economist Intelligence Unit) on trouve pas moins d'une dizaine de pays qu'on pourrait qualifier de « *démocraties matures* » qui connaissent des alternances de partis au pouvoir, des élections libres et transparentes et un parlementarisme actif. Dans le rang de ces démocraties avancées, se situent notamment les îles du Cap-Vert, le Ghana, l'île Maurice, la Namibie, le Sénégal, la Tunisie, le Botswana, l'Afrique du Sud, le Bénin, Sao Tomé et Príncipe. À ceux-là s'ajoutent des pays en cours de démocratisation et dont font partie pêle-mêle la Gambie, l'Éthiopie, le Nigeria, l'Algérie, le Maroc, le Kenya, la Zambie et Madagascar.

2- La pratique de la démocratie électorale est entrée dans les mœurs. « *Depuis les années 1990, tous les États du continent ont instauré un processus électoral pluraliste avec la mise en concurrence des candidats, à l'exception de l'Érythrée. On compte ainsi chaque année une vingtaine d'élections sur tout le continent. Le système électoral fait partie du paysage africain, de la vie politique locale* », explique le chercheur et ancien diplomate Pierre Jacquemot, qui vient de publier un essai sur l'avènement de la démocratie électorale en Afrique (1). « *Depuis 1990, six cents élections présidentielles et législatives se sont tenues dans les 53 pays africains. Seule l'Érythrée ne vote pas* » rappelle le diplomate.

3- Last but not least, on constate une véritable aspiration populaire pour la démocratie en Afrique aujourd'hui. Selon un sondage effectué dans 34 pays en 2019 par Afrobaromètre, l'institut de sondages et de recherche sur la gouvernance en Afrique, 68% des sondés déclarent vouloir vivre dans des sociétés ouvertes et libres. Certes, ce chiffre, qui s'élevait à 72% en 2012, est en baisse, mais révèle toujours une adhésion massive aux principes de la démocratie électorale.

Les racines de l'autoritarisme

postcolonial

L'Afrique revient de loin. Au moment des indépendances, la démocratie en Afrique était une idée neuve, même si le personnel politique alors aux manettes, en Afrique francophone comme en Afrique anglophone, était familier des pratiques occidentales de la démocratie électorale multipartite. Le Sénégalais Senghor, tout comme l'Ivoirien Houphouët-Boigny ou encore le Guinéen Sékou Touré, avaient été, on s'en souvient, députés au Parlement français. C'est fort de cette expérience formatrice que les pères fondateurs des pays africains qui accédèrent à l'indépendance dans les années 1950-1960,

commençant par la Tunisie en 1956 et le Ghana en 1957, adoptèrent comme cadre de leur vie politique le modèle démocratique occidental, avec ses élections ouvertes à tous les habitants ainsi qu'à la concurrence des partis.

Mais, aussitôt après les indépendances, le pluralisme est abandonné. Face aux défis politiques et économiques de la période post-indépendances, la plupart des États africains instaurent des régimes autoritaires, dirigés par des dictateurs souvent violents dont les plus connus s'appellent Idi Amin Dada, Bokassa, Mengistu et Mobutu.

La culture du chef, qui caractérise les sociétés africaines traditionnelles, est alors pointée du doigt par les observateurs pour expliquer pourquoi la culture démocratique a tardé à prendre racine dans le continent. Or, si on en croit les chercheurs en histoire et en anthropologie, dans l'Afrique précoloniale, contrairement à l'idée reçue, les chefs n'étaient pas tous tout-puissants, car leur pouvoir découlait des populations qui étaient traditionnellement associées à la gestion politique de la cité sans nécessairement recourir à l'élection.

Arrivé au pouvoir par un coup d'État en 1965, Joseph-Désiré Mobutu est resté 32 ans à la tête de la République démocratique du Congo (anciennement le Zaïre). Il a régné d'une main de fer sur son pays aux richesses minières fabuleuses.

« *La plupart des sociétés africaines étaient effectivement des sociétés de délibération, mais cette délibération s'effectuait de façon exclusive, dans un contexte de forte hiérarchisation des statuts où seules certaines catégories sociales, notamment les hommes les plus âgés, avaient accès à la parole et à la décision* », écrit l'anthropologue et historien de l'Afrique Jean-François Bayart. Ce modèle délibératif sera mis à mal par la colonisation et la décolonisation.

Pour Jean-François Bayart comme pour son homologue britannique Nic Cheeseman, auteur d'un essai sur la démocratie en Afrique (2) qui fait autorité, le modèle de l'autoritarisme africain ne serait pas endogène, mais colonial. Les deux s'accordent pour reconnaître que la chefferie traditionnelle est une invention du colonisateur et que l'État prédateur postcolonial conçu comme un outil d'exploitation des ressources plutôt que comme un

L'aventure de la démocratie en Afrique Histoire et état des lieux

outil d'autonomisation des citoyens serait « l'héritier direct du projet autoritaire de la « mise en valeur coloniale » et du style de commandement de l'administration européenne de l'époque », selon Jean-François Bayart. Nic Cheeseman confirme cette lecture et rappelle que les techniques coercitives telles que le travail obligatoire, la détention arbitraire et les châtiments corporels pratiqués par le colonisateur ont été largement maintenues sous les régimes autoritaires. Il va falloir attendre la fin de la guerre froide pour que le jeu démocratique soit relancé sur le continent africain.

Le tournant des années 1990

Au tournant des années 1990, avec la chute du bloc soviétique, une nouvelle dynamique est née dans le monde en faveur de la démocratie libérale.

Cette dynamique s'est étendue également au continent africain où on voit de nombreux pays mettre en place des « Conférences nationales souveraines réclamant l'instauration de la démocratie. Ces mobilisations convoquées par des mouvements citoyens, réunissant les forces sociales, politiques et religieuses, font évoluer l'organisation de la vie politique, « en créant de nouvelles règles de jeu, en évinçant les dictateurs les plus violents et en élargissant le spectre des possibles », écrit Pierre Jacquemot.

En 1991, le Bénin et la Zambie font figure de pionniers dans ce mouvement général de déverrouillage démocratique. Au sortir d'une longue période de dictature, ces pays organisèrent leurs premières élections multipartites qui consacrèrent la victoire de l'opposition. L'ensemble de l'Afrique francophone sera, à terme, touchée par ces mobilisations populaires. Les populations descendent dans la rue et réclament une transformation fondamentale de la vie politique avec l'abrogation des systèmes constitutionnels en place jugés totalitaires et leur remplacement par des institutions réellement représentatives.

Il y a trente ans au Bénin, s'ouvrait la première conférence nationale d'Afrique francophone, en février 1990, première étape de la construction des institutions démocratiques béninoises.

Certes, les résultats ne furent pas les mêmes d'un pays à l'autre. Dans la foulée de 1991, on n'assista pas non plus à la victoire idéologique définitive de la démocratie et du libéralisme. Mais des avancées significatives eurent lieu, parmi lesquelles la fin des partis uniques dont le nombre chuta de 29 en 1989 à 3 en 1994. « Entre 1990 et 1999, écrit Pierre Jacquemot, on compte 192 élections présidentielles et législatives dans 45 pays. Dans certains d'entre eux, les oppositions naissantes conduisirent des campagnes en faveur de réformes et permirent l'entrée en scène de nouveaux dirigeants, grâce à des élections pluralistes. »

L'ampleur des répercussions provoquées par ces mobilisations populaires dans l'Afrique subsaharienne ne peut être sous-estimée. Pour nombre d'observateurs, cette déferlante politique serait à l'origine des soulèvements du Printemps arabe qui fera vaciller les régimes arabes à la fin des années 2000 et conduira à la chute de Ben Ali à Tunis et Moubarak au Caire.

État des lieux

Trente ans après le retour de la démocratie à la faveur des Conférences nationales souveraines, l'Afrique se retrouve à un nouveau palier de son évolution politique. « La démocratisation par l'élection », qui fut le principal acquis des mobilisations des forces pro-démocratiques au début des années 1990, montre ses limites, avec notamment l'instrumentalisation des scrutins par les gouvernements en place.

« Rares sont les scrutins africains qui respectent les règles formelles de la démocratie électorale, se lamente Pierre Jacquemot dans son essai. Les manipulations à chaque étape du cycle électoral prennent diverses formes, allant de l'intimidation des électeurs et des candidats à la manipulation de l'organe de gestion électorale en passant par des failles dans l'enrôlement et le trucage dans le décompte des résultats. » Par conséquent, il y a très peu d'alternance au pouvoir, avec les dirigeants en place

reconduits indéfiniment. Rappelons qu'à la fin de 2019, quatorze chefs d'État africains étaient au pouvoir depuis plus de vingt ans. Le professeur britannique Nic Cheeseman abonde dans ce sens, qualifiant l'Afrique de « continent remarquablement divisé », avec « presque autant de démocraties défectueuses (15) que de régimes autocratiques (16) parmi les 54 États du continent ».

Dans ces conditions de recul général des libertés et de la démocratie, comment s'étonner que le désenchantement démocratique gagne les populations ? Cela se

traduit par l'abstention grandissante, une « fatigue de vote » pour citer Pierre Jacquemot, qui s'élève à 50% en moyenne depuis le début des années 2000. Ce sont des maux que pointe également le dernier rapport sur la démocratie dans le monde publié en début d'année par le magazine britannique The Economist. L'indice de 4,26 qu'attribuent les spécialistes du magazine à l'état de la démocratie en Afrique subsaharienne est le plus bas depuis 2010.

Le milliardaire d'origine soudanais « Mo » Ibrahim dirige une fondation destinée à améliorer la gouvernance en Afrique

Ce rapport édité par les chercheurs de The Economist Intelligence Unit (EIU) attire aussi l'attention sur les progrès réalisés au cours des dernières années dans le domaine de la démocratisation par des pays comme la Gambie, le Soudan et l'Éthiopie qui, hier encore, étaient plongés dans des dictatures les plus absolues. Cette logique du verre de la démocratie à moitié plein rejoint les prises de position du philanthrope anglo-soudanais Mo Ibrahim, engagé à travers sa fondation basée à Londres dans la publication régulière des bilans sans concession de la gouvernance en Afrique. Celui-ci déplorait encore récemment que les dictateurs du continent soient mieux connus que ses démocrates, citant l'exemple d'un ancien chef d'État africain qui a dû lui-même appeler un taxi après la passation de pouvoirs !

RSA avec RFI Par Tirthankar Chanda



Communication



Import-export



**Négoce
international**



Prestation de services



Représentation

Moussa Faki appelle au multilatéralisme dans la gouvernance mondiale



Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki, a appelé jeudi 24 septembre à la renaissance du multilatéralisme dans la quête mondiale d'une meilleure gouvernance mondiale.

La pandémie de nouveau coronavirus "a montré de manière claire et douloureuse que l'humanité est une famille indivisible. Elle a montré que l'unilatéralisme était voué à l'échec", a-t-il déclaré lors d'un débat au Conseil de sécurité de l'ONU sur la gouvernance mondiale après le COVID-19.

La pandémie a également mis en relief les obstacles qui entravent l'efficacité du multilatéralisme et les frontières artificielles érigées entre les différents membres de la famille humaine, a déploré M. Faki.

"L'Afrique nous appelle tous à montrer notre détermination et à rassembler notre intelligence pour répondre à la renaissance

du multilatéralisme, qui repose sur nos valeurs communes", a-t-il dit. Et d'ajouter : "L'expérience que nous vivons actuellement a montré que les peuples du monde ont soif d'une gouvernance mondiale efficace qui peut vraiment leur être utile".

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été un modèle pour lutter contre cette pandémie mondiale, a noté M. Faki en la félicitant pour son "rôle de première ligne" qu'elle joue non seulement dans la réponse mondiale à la pandémie, mais aussi pour ses efforts à fournir un vaccin COVID-19 et pour soutenir la recherche sur ce vaccin. "Nous devons soutenir pleinement les efforts de l'OMS et tous les efforts en vue pour le développement d'un vaccin", a-t-il conclu.

RSA avec xinhua



Les drapeaux de l'Union africaine (UA)

Le COVID-19 exacerbe les défis auxquels est confronté le système éducatif africain, selon l'UA

La Commission de l'Union africaine (UA) a déclaré dimanche 20 septembre que la pandémie de COVID-19 avait exacerbé les défis auxquels est confronté le système éducatif africain.

La pandémie de COVID-19 a exacerbé les défis auxquels est confronté le système éducatif africain, et renforce le besoin de solutions adaptées, localement innovantes et évolutives dans le domaine de l'éducation", a déclaré, dans un communiqué publié dimanche, le bloc panafricain qui réunit 55 pays.

Soulignant les effets néfastes de la pandémie de COVID-19 sur le système éducatif africain, la Commission de l'UA a également souligné qu'il était "nécessaire de promouvoir l'innovation dans l'ensemble de l'écosystème lié à l'éducation et au développement des compétences, en tirant parti de la révolution numérique, en renforçant son impact et en veillant à ce que les groupes défavorisés n'en soient pas exclus".

L'UA a également lancé une initiative visant à promouvoir des innovations locales en matière d'éducation durable afin d'atténuer l'impact du COVID-19 dans le secteur de l'éducation en Afrique.

Dans le cadre de cette nouvelle initiative, la Commission de l'UA a également appelé à soutenir et à

développer les innovations nationales les plus prometteuses en matière d'éducation durable à l'aide d'un financement et d'une assistance technique d'un montant de 100.000 dollars américains.

Selon l'UA, l'innovation en Afrique doit maintenant entrer "soit en phase expérimentale, soit en phase de mise en oeuvre des techniques dont l'efficacité a été démontrée, en mettant l'accent sur un ou plusieurs aspects du système éducatif. C'est le cas par exemple des données et l'analyse, des logiciels de gestion de l'enseignement et de l'apprentissage, du matériel d'enseignement et d'apprentissage, de la connectivité des écoles, le matériel et les infrastructures d'évaluation et d'éducation, ou encore l'administration scolaire".

L'innovation doit également permettre un meilleur accès à l'éducation et de meilleures prestations pour ceux qui n'ont pas accès aux services existants, développer un modèle de fonctionnement et de financement évolutif et durable, et fournir aux consommateurs des services à des prix inférieurs aux alternatives existantes, a indiqué l'UA.

RSA avec Thadinfo

Assemblée
générale des
Nations Unies,
septembre
2020

L'ONU renouvelle son appel au multilatéralisme à l'occasion de son 75^e anniversaire

Le Secrétaire général appelle les dirigeants mondiaux à préserver la coopération dans la commémoration lointaine et terne de la pandémie.

La réunion annuelle du plus haut niveau international, qui depuis sept décennies a réuni des dirigeants politiques à l'emblématique Assemblée générale des Nations Unies, a commémoré cette en septembre son 75^e anniversaire à un moment d'inflexion de l'histoire vers un monde plus polarisé que jamais. Une planète ravagée par une pandémie, des conflits, une économie en récession et des inégalités croissantes.

C'est un scénario très différent de celui qui a eu lieu lors de la signature de la charte fondatrice à San Francisco le 26 juin 1945, lors d'un événement à petite échelle qui a réuni des délégués de 50 pays. Un monde sortant de la dévastation de la Seconde Guerre mondiale, déterminé à créer un espace de coopération internationale afin de se sauver lui-même et les générations futures du fléau de la guerre et de la déshumanisation.

Trois quarts de siècle se sont écoulés et une partie de l'optimisme qui a marqué sa naissance s'est estompée face à la poussée du nationalisme extrême et de l'unilatéralisme effréné. Cette fois, les dirigeants ne se sont pas rendus à New York pour leurs discours, mais ont plutôt envoyé des vidéos qui ont été entendues dans la salle de l'Assemblée à moitié vide dans le bâtiment

légendaire de East Manhattan, cette semaine plus sombre que d'habitude.

L'Onu regroupe aujourd'hui 193 États.

L'atmosphère normale d'agitation qui préside habituellement au cours de la semaine de l'Assemblée était absente, dans laquelle 193 délégations entrent dans une activité frénétique, des centaines de visiteurs descendent sur la ville créant le chaos de la circulation notoire entre les horaires chargés, les protocoles et les systèmes de sécurité, et, pour bien sûr, les habituelles protestations de rigueur autour du magnifique bâtiment dessiné par Oscar Niemeyer et Le Corbusier.

Covid-19 « a révélé la fragilité du monde », a déclaré le secrétaire général, António Guterres, dans son discours commémorant le 75^e anniversaire. Des vulnérabilités, a-t-il dit, qui ne peuvent être traitées qu'ensemble. Il a énuméré les crises qui sévissent dans le monde et a rappelé les victoires importantes de l'ONU: les traités de paix, la décolonisation, l'établissement de normes des droits de l'homme, la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, l'éradication des maladies, la réduction de la faim, le développement du droit international et accords environnementaux. Dans le même temps, il a dénoncé que l'inégalité entre les sexes continue d'être « le plus

grand défi ».

En tant qu'antidote à la polarisation, Guterres a appelé à un nouveau multilatéralisme basé sur la société civile, les villes, les entreprises, les autorités locales et la jeunesse, et a exhorté les dirigeants à travailler ensemble et à préserver le succès le plus important de l'organisation depuis sa création. fondation : coopération.

La Chine inculpe les États-Unis

En l'absence du leadership américain habituel, le président chinois Xi Jinping et le dirigeant français Emmanuel Macron ont rendu cet anniversaire significatif avec des appels au multilatéralisme et un optimisme prudent quant à la capacité de l'ONU à renouveler son sens de la question. confrontation aux défis actuels. Sur un ton de superpuissance, M. Xi a déclaré qu'aucun pays ne devrait avoir le droit de contrôler le destin des autres et de se réserver les avantages du développement. Une critique voilée de l'arrogance américaine.

Cet anniversaire a permis de découvrir deux des partenaires fondateurs et promoteurs de l'organisation, le Royaume-Uni et les États-Unis, en dehors du credo du multilatéralisme. Tous deux sont plongés dans un nouveau nationalisme loin de l'esprit de coopération internationale auquel ils ont constamment recours pour soutenir

leurs programmes. Bien qu'hier, le « *premier ministre* » britannique ait reconnu la nécessité d'unir ses forces contre le coronavirus

Le président Trump est revenu à sa position privilégiée devant 182 orateurs pour une occasion de mépriser à nouveau la communauté mondiale et l'ONU et de vendre le nationalisme provincial sous la forme d'une publicité électorale. Dans un autre camouflet aux Nations Unies, les États-Unis ont délégué leur représentation à leur vice-ambassadrice par intérim, Cherith Norman Chalet, qui a dévalorisé les résultats de l'organisation pour avoir résisté à une « *réforme significative* ».

Aucun dirigeant ne sera présent en personne en raison de l'épidémie. Plutôt que de repousser cette grand-messe diplomatique, les organisateurs ont choisi le mode virtuel, avec des vidéos enregistrées.

Vladimir Poutine s'est exprimé dans le premier groupe de chefs d'État lors de la séance le mardi matin 22 septembre, qui débute à 16 heures (heure de Paris).

Il se trouve en 8e position. Les dirigeants du Brésil, des États-Unis, de la Turquie, de la Chine, du Chili et de Cuba ont pris la parole avant lui. Emmanuel Macron a été le dernier à parler.

Le discours de Poutine a été enregistré le 18 septembre et envoyé à New York à l'avance. Selon le porte-parole du Kremlin, il a comme toujours travaillé lui-même sur le texte et y a apporté les ajustements nécessaires.

Par Tinno BANG MBANG

“

Le président Trump est revenu à sa position privilégiée devant 182 orateurs pour une occasion de mépriser à nouveau la communauté mondiale et l'ONU et de vendre le nationalisme provincial sous la forme d'une publicité électorale.”



SOUDAN

Mike Pompeo presse pour une levée rapide des sanctions américaines



Le secrétaire d'État américain Mike Pompeo à Washington, le 29 avril 2020 (Image d'illustration). Andrew Harnik/Pool via REUTERS

Le département d'État américain serait en train de pousser pour un retrait du Soudan de la liste des États sponsorisant le terrorisme. Mike Pompeo demande aux sénateurs de retirer Khartoum de cette liste, ce qui permettrait de simplifier la situation économique du pays en crise.

Mike Pompeo demande aux sénateurs de « saisir cette opportunité », selon une lettre de ce dernier révélé par le magazine *The Foreign Policy*. S'adressant mercredi à Mitch McConnell, le chef de la majorité républicaine au Sénat, le secrétaire d'État estime que « la fenêtre d'opportunité est unique mais étroite pour soutenir la transition civile soudanaise ».

Il demande donc aux sénateurs d'adopter, d'ici la mi-octobre, un texte rédigé par le démocrate Chris Coons. Prises en 1993, les sanctions américaines pèsent sur une économie soudanaise déjà en plein marasme. Elles empêchent en effet le Soudan d'accéder à une partie du système financier international. Mike Pompeo rappelle donc que c'est dans l'intérêt des États-Unis et de sa sécurité, d'éviter un échec de la fragile transition soudanaise, qui pourrait selon lui entraîner le retour d'un régime islamiste.

Une compensation pour des victimes d'attentats

Le texte du sénateur Coons prévoit le retrait du Soudan de la liste des États sponsorisant le terrorisme, en échange de 335 millions de dollars de compensations notamment pour les familles des victimes des attentats de 1998, contre les ambassades américaines au Kenya et en Tanzanie. Ce compromis apporterait aussi une sorte de « paix légale » au Soudan, empêchant toute nouvelle procédure judiciaire.

Mais certains élus sont partagés. Le démocrate Robert Menendez reproche par exemple au projet de ne pas inclure les victimes des attentats du 11 septembre. Les familles sont aussi divisées, à cause notamment des compensations plus importantes accordées aux victimes américaines par rapport aux étrangères.

**RSA avec RFI correspondant régional,
Sébastien Németh**



**Marissa Scott-Torres, porte-parole
Afrique du département d'État
américain**

L'engagement américain au Sahel reste intact, assure Marissa Scott-Torres

L'envoyé spécial des États-Unis pour le Sahel a annoncé jeudi 24 septembre une rallonge de l'aide humanitaire. Sur le plan militaire, il y a quelques mois, le chef d'état-major américain du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom) avait annoncé une réduction des effectifs sur le terrain. Mais l'engagement américain reste intact assure le département d'État.

Washington va verser 150 millions de dollars au Niger, au Mali, à la Mauritanie et au Burkina Faso. Objectif : venir en aide aux quelque 2,5 millions de personnes déplacées à cause de l'insécurité dans ces zones troublées par des groupes terroristes.

Sur le plan militaire, il y a quelques mois, le chef d'état-major américain du Commandement des États-Unis pour l'Afrique (Africom) avait annoncé que les États-Unis comptaient réduire sensiblement leurs effectifs sur le terrain. Malgré ces annonces, l'engagement américain reste intact, assure Marissa Scott-Torres, la porte-parole Afrique du département d'État

américain.

« Nous avons adopté une approche différente et nous avons obtenu des résultats différents, affirme-t-elle. Par exemple, les responsables africains ont loué la réussite des raids menés par la France en juin qui a tué un des principaux commandants d'al-Qaïda, Abdelmalek Droukdel.

Les renseignements collectés par les États-Unis avaient contribué à faciliter la mission qui ciblait le chef d'al-Qaïda au Maghreb. Les États-Unis fournissent actuellement des renseignements, des éléments logistiques, des formations, etc. en Afrique de l'Ouest. Donc, même s'il y a une réduction de personnes, de militaires, il n'y a pas de réduction de notre engagement au Sahel. »

RSA avec RFI

KELLY KNIGHT CRAFT

« Les États-Unis n'ont plus besoin d'un mandat onusien pour intervenir dans la crise anglophone au Cameroun »



L'Administration Trump déclare n'avoir plus besoin d'un mandat onusien pour intervenir dans la crise qui secoue le Nord-ouest et le Sud-ouest, afin, prétend-elle, de « mettre fin au génocide et promouvoir le dialogue entre le gouvernement camerounais et les combattants séparatistes ».

La nouvelle est tombée la semaine dernière dans les coulisses de la 75^e Assemblée générale de l'Onu, qui se tient actuellement à New-York. Selon le New York Times et le magazine Fox News, qui ont donné l'information, c'est l'ambassadrice américaine auprès des Nations unies qui en a fait la révélation. Kelly Knight Craft a laissé entendre au cours d'une intervention dans le cadre des débats actuellement en cours aux Nations unies sur les grandes questions mondiales, que les États-Unis interviendraient de manière unilatérale dans les régions anglophones du

Cameroun, du fait de la détérioration du climat sécuritaire, du « *crime contre l'humanité, du génocide et des violations flagrantes des droits de l'Homme* » dans les deux régions.

La décision de l'Administration Trump s'adosserait sur les différents rapports présentés par le Conseil norvégien des réfugiés, Amnesty International et d'autres Organisations non gouvernementales de défense des droits humains, rapports qui dénoncent de façon récurrente les forces de sécurité camerounaises de même que les séparatistes, pour des atteintes répétées aux droits et libertés des citoyens. Selon l'ambassadeur américain auprès des Nations Unies, le Sénat et le Congrès américains auraient déjà marqué leur approbation sur ce projet d'intervention militaire américaine dans la crise anglophone au Cameroun.

Il ne resterait plus que la décision de ratification et de signature du président Trump, pour rentrer dans sa phase d'application. Prévient Mme Kelly Knight Craft, l'intervention américaine dans les régions anglophones du Cameroun sera actée pour « *mettre fin au génocide et promouvoir le dialogue entre le gouvernement et les combattants séparatistes* », même si cette décision est objectée par d'autres membres du Conseil de sécurité.

Signes avant-coureurs

C'est dire si les relations entre les Etats-Unis et le Cameroun, au sujet de la crise dite anglophone, pourraient connaître de nouveaux développements dans les prochains jours, particulièrement si Donald Trump venait à être réélu au terme de la présidentielle du mois de novembre prochain. Dans l'attente, l'option américaine pour une intervention unilatérale dans la crise dans le Nord-ouest et la Sud-ouest ne surprend pas les érudits de la diplomatie mondiale. Ce n'est pas la première fois que les Etats-Unis se placent en première ligne dans le concert des nations pour la recherche d'une solution contraignante à la crise dite anglophone.

Déjà en décembre 2019, Kelly Knight Craft, alors nouvellement nommée, dans une adresse toujours à la tribune des Nations Unies, avait appelé à une synergie d'actions de la communauté internationale pour arrêter la dérive sécuritaire dans les deux régions anglophones du Cameroun. Appelant à une pression internationale sur le régime de Yaoundé et les séparatistes anglophones, elle avait alors invité la communauté internationale à s'impliquer davantage dans la recherche d'une solution pacifique à la crise.

« *Nous exhortons tous nos partenaires à s'impliquer dans la résolution de la crise au Cameroun, en faisant pression sur le gouvernement camerounais et les séparatistes pour un dialogue sans condition* », avait-elle déclaré. Dénonçant

une situation humanitaire catastrophique, elle s'appuyait visiblement sur des rapports onusiens faisant état de 1,9 million de personnes en situation d'urgence humanitaire dans les deux régions.

« *Les rapports qui nous parviennent font état de violations des droits humains, des exécutions sommaires, de détentions arbitraires et tortures en toute impunité* », avait-elle listé, avant de conclure que cette situation « *exige désormais une attention particulière* ». Autant de signes avant-coureurs qui indiquent que l'option américaine pour une intervention unilatérale au Cameroun traduit la lassitude des autorités américaines face au pourrissement de la crise dans les régions anglophones du Cameroun.

Tibor Nagy

Ingérence pernicieuse ou désir d'affirmation de la puissance globale dont se glosent les Etats-Unis, et qui lui donne le droit d'intervenir de force pour régler les problèmes de sécurité dans le monde ? Déjà en mai 2019, l'Administration Trump, aux côtés des autres Etats tels que la Norvège, était à la manœuvre de l'inscription du dossier Cameroun à l'agenda du Conseil de sécurité, avant que des négociations de coulisses ne permettent de différer ce débat projeté sur le Cameroun.

Toutefois, les Etats-Unis n'ont jamais abdicqué, se montrant toujours offensifs sur la résolution de la crise anglophone. Il y'a quelques semaines, notamment en début du mois de septembre, c'est un groupe de sénateurs américains qui était monté au créneau pour exhorter le gouvernement et les séparatistes à conclure un cessez-le-feu dans la guerre qui ébranle les régions du Nord-ouest et du Sud-ouest. Cette sortie s'inscrivait dans une logique bien tracée dans les deux chambres du parlement américain, qui n'ont ménagé aucune réserve pour condamner régulièrement la persistance de la crise dite anglophone.

Les sorties récurrentes du Sous-secrétaire américain en charge des questions africaines ont montré un intérêt américain sans cesse croissant pour une résolution rapide de cette crise. Récusant le Grand Dialogue organisé l'année dernière et dédié à la recherche de solutions à la crise anglophone, Tibor Nagy s'est à plusieurs reprises montré sceptique quant à l'efficacité des résolutions qui en ont découlé, appelant aux négociations directes entre le gouvernement et les séparatistes anglophones.

Des interventions parfois musclées qui ont laissé subodorer une froideur dans les relations diplomatiques entre le Cameroun et les Etats-Unis. Reste à questionner la bonne foi de l'Administration Trump dans sa volonté d'intervention en vue de la résolution de la crise dite anglophone, tant le postulat est bien connu : dans les relations entre Etats, il n'y a pas d'amis, il n'y a que des intérêts.

Regard Sur l'Afrique avec Actucameroun



Le président Trump est revenu à sa position privilégiée devant 182 orateurs pour une occasion de mépriser à nouveau la communauté mondiale et l'ONU et de vendre le nationalisme provincial sous la forme d'une publicité électorale.





Un talent **INCONTESTABLE**
 Une expertise **RECONNUE**
 dans la conception et le montage de :

- Magazines d'entreprise
- Plaquettes
- Dossiers de presse
- Rapports d'activité

e-Design
 Create a new world

Regard sur l'Afrique

www.regardsurlafrique.com

On dévoile ce dont les autres ne parlent pas

LA MONNAIE ECO
AU POINT MORT

LE NIGERIA EXIGE AUX PAYS
DE LA ZONE FCFA DE ROMPRE
TOTALEMENT LEURS LIENS
AVEC LA FRANCE

BARCELONE

LE MOBILE WORLD CONGRESS
EST REPORTÉ À JUIN 2021

HUAWEI CONNECT
2020

LANCEMENT DES
SOLUTIONS « JUMEAUX
INTELLIGENTS »

ECONOMIE



LA MONNAIE ECO AU POINT MORT

Le Nigeria exige aux pays de la zone FCFA de rompre totalement leurs liens avec la France

La nouvelle monnaie unique ouest-africaine devait être lancée en 2020. La crise du coronavirus a notamment eu raison de ce calendrier.

Serpent de mer monétaire dont on parle depuis 30 ans, l'Eco devait être lancé en 2020. Mais à trois mois de la fin de l'année, l'hypothétique future monnaie unique ouest-africaine est au point mort.

L'annonce en 2019 par les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédeao) de l'implantation de la nouvelle devise dès l'année suivante semblait irréaliste : il fallait en quelques mois créer une banque centrale, décider du régime de change, fabriquer pièces et billets, adapter les systèmes informatiques et les administrations... ce que l'Europe a mis une quinzaine d'années à faire pour lancer son Euro.

La crise du coronavirus a eu raison de ce calendrier, s'ajoutant à la confusion et la crise interne créée par le changement annoncé du franc CFA en Eco par les huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uémoa), membres de la Cedeao, au grand dam du Nigeria et des pays anglophones de la zone. Un changement toujours pas effectif, lui non plus, alors qu'il était annoncé pour juillet.

Résultat, lors du dernier sommet de la Cédéao à Niamey début septembre, le président nigérien Mahamadou Issoufou a exhorté ses homologues « à élaborer une nouvelle feuille de route tout en maintenant une approche graduelle pour le lancement de la monnaie commune ».

Un enterrement de première classe ? « Non, ce n'est pas un enterrement, c'est un report », veut croire Yao Prao, professeur d'économie à l'université de Bouaké (Côte d'Ivoire), selon lequel le président ivoirien Alassane Ouattara a évoqué un délai de cinq années supplémentaires.

« Pas attendre 1000 ans »

« C'est une question de volonté politique. Cinq années suffisent pour y arriver », estime-t-il, en dépit des « discordances » entre les pays, exprimées notamment par le



Le président du Nigeria, Muhammadu Buhari. Sommet extraordinaire de la CEDEAO à Addis-Abeba, Dimanche 09 février 2020

Nigeria, poids lourd des 15 pays de la Cédéao, avec 180 millions d'habitants sur 300, et 60% du PIB de la zone.

Le Nigeria exige, pour s'engager dans une véritable union monétaire, que les pays de la zone FCFA rompent totalement leurs liens avec la France, donc aillent au-delà de la « réforme » annoncée.

Les pays de la zone franc redoutent eux de tomber dans l'instabilité monétaire que connaissent leurs voisins de la Zone monétaire d'Afrique de l'ouest (ZMAO), qui ont chacun leur monnaie.

« C'est une bonne chose pour les pays ouest-africains d'avoir une monnaie unique, cependant il faut avoir un débat sur les critères de convergence (inflation, dette, déficit public) : ne cherchons pas à mimer l'Europe ; la mise en place d'une monnaie unique ne doit pas conduire à une politique d'austérité au détriment de la croissance et de l'emploi », analyse Yao Prao.

La crise économique générée par l'épidémie de coronavirus, avec une chute de la croissance en Afrique de l'Ouest, a de toute façon mis à mal le respect de ces critères de convergence.

Pour l'économiste et ancien ministre ivoirien Daniel Anikpo, l'Eco « ne va pas se faire », car « il n'y a pas la volonté politique ».

« Lorsque j'étais ministre en 2000, on parlait déjà d'un délai de cinq ans », témoigne ce partisan d'une monnaie commune souveraine ouest-africaine. « Nous ne pouvons pas attendre pendant mille ans que soient réglées les incompatibilités des uns et des autres ! »

RSA avec OC / AFP

Zhong Shanshan a fondé Nongfu pendant le Printemps en 1996. GETTY IMAGES



L'homme le plus riche de Chine est un magnat de l'eau en bouteille

La personne la plus riche en Chine est un magnat de l'eau en bouteille, qui a détrôné le fondateur d'Alibaba, Jack Ma qui occupait la première place depuis six ans.

Zhong Shanshan a fondé la société de vente d'eau de source Nongfu en 1996 dans la province du Zhejiang, sur la côte est de la Chine. Le Bloomberg Billionaires Index place désormais M. Shanshan en tête de son classement pour la Chine avec une fortune de 58,7 milliards de dollars.

La récente introduction en bourse de sa société d'eau en bouteille et une participation majoritaire chez un fabricant de vaccins ont contribué à lui faire gagner des places au classement.

Surnommé le « loup solitaire », M. Zhong est désormais la deuxième personne la plus riche d'Asie derrière l'Indien Mukesh Ambani, le milliardaire de Reliance Industries.

M. Zhong se classe au 17^e rang de la liste des 500 personnes les plus riches du monde.

La plupart des nouveaux milliardaires chinois sont issus des industries technologiques. Mais les tensions croissantes entre la Chine et les États-Unis au sujet de Huawei, TikTok et WeChat ont fait baisser les valorisations des actions des sociétés technologiques chinoises.

Le secteur chinois de l'alimentation et de l'épicerie est désormais en concurrence avec son secteur technologique parmi les industries pourvoyeuses des hommes d'affaires les plus riches du pays.

En avril, le groupe pharmaceutique Wantai, appartenant à M. Zhong a été coté à la bourse de Pékin. Sa prise de contrôle de l'entreprise a fait bondir sa fortune de 20 milliards de dollars en août. L'entreprise pharmaceutique

affirme s'être associée à deux universités pour développer un vaccin potentiel contre la Covid-19.

Capsules rouges

Les actions de Nongfu Spring ont fait un bond de 54% le jour de leur introduction à la bourse de Hong Kong au début du mois.

Les bouteilles à bouchon rouge de Nongfu Spring sont vendues dans tout le pays, des petits magasins aux hôtels haut de gamme. La société vend également des thés, des boissons vitaminées aromatisées et des jus.

Le succès de la cotation en bourse a propulsé M. Zhong parmi les trois personnes les plus riches de Chine, aux côtés de M. Ma d'Alibaba et de Pony Ma, le patron de Tencent.

Mais le rebond des actions des entreprises technologiques de cette semaine a permis au magnat chinois remonter dans le classement des hommes d'affaires les plus riches.

M. Zhong pourrait bien ne pas rester longtemps devant

M. Ma, qui occupe la première place depuis six ans.

Le groupe Ant, soutenu par Alibaba, devrait être coté à la bourse chinoise et à la bourse de Hong Kong le mois prochain, ce qui augmentera encore la richesse du patron de l'entreprise technologique.

L'entreprise de paiements en ligne pourrait rapporter à M. Ma environ 28 milliards de dollars si la société atteint la valorisation de 250 milliards de dollars qu'elle vise.

RSA avec BBCE Afrique

HUAWEI CONNECT 2020

Lancement des solutions « jumeaux intelligents »

Lancé officiellement le mercredi 23 septembre à Shanghai et en ligne, Huawei Connect 2020 s'impose comme l'évènement incontournable organisé en faveur de l'industrie mondiale des TIC. Sous le thème : créer une nouvelle valeur grâce à la synergie entre cinq domaines technologiques, Huawei a pour ambition de se focaliser sur l'application des technologies TIC et de fournir à ses partenaires des solutions adaptées afin d'aider les entreprises à se développer et les gouvernements à atteindre leurs objectifs stratégiques.



Huawei a annoncé le lancement des solutions « Jumeaux intelligents ». C'est la première fois qu'une architecture de référence systématique est proposée pour la mise à niveau intelligente des gouvernements et des entreprises.

Les industries doivent relever de multiples défis avant de passer au numérique et à l'intelligence. Ces défis comprennent les terminaux, les connexions, l'utilisation des anciennes et nouvelles applications informatiques ainsi que le manque de talents en matière d'Intelligence Artificielle (IA). La combinaison des applications industrielles avec des technologies comme la connectivité, le cloud, l'IA et l'informatique aide les industries à relever ces défis.

Les jumeaux intelligents visent à construire un système intégré de coordination urbaine, permettant de tendre vers des villes plus intelligentes et évolutives. En parallèle, la China University of Petroleum et le China FAW Group ont présenté leurs propres cas de réussite de jumeaux intelligents dans les secteurs du pétrole, du gaz, et l'industrie manufacturière. Aujourd'hui, les entreprises de tous les secteurs accélèrent leur transformation intelligente afin de renforcer leur avantage concurrentiel. En collaboration avec les partenaires, Huawei entend accélérer la mise à niveau intelligente des administrations publiques et privées développant ainsi les marchés industriels et de services.

Les jumeaux intelligents fournissent une architecture de

référence qui comprend l'interaction intelligente, la connexion, le hub et les applications et constitue un système intelligent capable de collaborer à travers le cloud et le réseau.

Interaction intelligente : La solution d'interaction intelligente utilise l'Intelligent EdgeFabric (IEF), un système d'exploitation en périphérie et dans le cloud afin de rendre les jumeaux intelligents perceptifs et actionnables.

Connexion intelligente : Cette solution relie le hub intelligent et les couches d'interaction intelligentes. Grâce à cette couche, les jumeaux intelligents permettent la connexion d'applications, de données et d'organisations.

Hub intelligent : Cette solution représente le cerveau et le système décisionnel des jumeaux intelligents. Elle s'appuie sur le cloud pour permettre la mise en place d'applications, de données et d'une IA inclusive qui catalysent l'innovation dans les principaux processus commerciaux avec le savoir-faire de l'industrie.

Applications intelligentes : Huawei innove avec ses clients et partenaires dans le but de combiner les technologies TIC avec l'expertise industrielle, reconstruire l'expérience des utilisateurs et optimiser les processus industriels.

Par ailleurs, Huawei et ses partenaires ont mis en œuvre des jumeaux intelligents dans plus de 600 projets dans un large éventail de secteurs en faveur des États, des services publics, des transports, de l'industrie, de l'énergie, de la finance, des soins de santé et de la recherche scientifique.

RSA

Entre mars et mai, la fortune de Jeff Bezos, le patron d'Amazon, a augmenté de plus de 30%. KEYSTONE



Le Coronavirus a beaucoup enrichi les ultra-riches

Entre le 18 mars et le 19 mai, les 600 ultra-riches américains ont vu leur fortune augmenter de 434 milliards de dollars, soit une hausse de près de 15% en deux mois, selon le magazine Forbes.

La fortune des ultras riches a atteint un nouveau record, soutenue par des opportunités liées à la Covid-19, une pandémie qui a déjà fait plus d'un million de morts. Mais après l'indignation qu'elle provoque, cette information compte également quelques enseignements qu'il importe de sonder.

Ces milliardaires américains qui se sont enrichis

Les milliardaires américains continuent de s'enrichir pendant que la pandémie de Covid-19 détruit des dizaines de millions d'emplois aux États-Unis, selon des données compilées par deux centres de réflexion.

Entre le 18 mars et le 19 mai, les 600 ultra riches américains ont ainsi vu leur fortune augmenter de 434 milliards de dollars, soit une hausse de près de 15% en deux mois, selon ces données publiées par le magazine Forbes jeudi.

Les mesures de confinement de la population, la fermeture des restaurants et des magasins ont fait bondir les achats en ligne et le besoin de rester connecté via les réseaux sociaux. Ce qui a fait grimper en Bourse la valeur des titres d'Amazon, de Facebook et des entreprises high-tech en général.

Entre mars et mai, la fortune de Jeff Bezos (Amazon) a augmenté de plus de 30%, et celle de Mark Zuckerberg, patron de Facebook, de plus de 46%, selon ce rapport d'Americans for Tax Fairness et de l'Institute for Policy Studies Program for Inequality, qui ont compilé les données de Forbes.

Depuis le 16 mars, début des premières mesures de confinement aux États-Unis, la valeur du titre Facebook a bondi de près de 60%, celle d'Amazon a augmenté de 45%, celle de Netflix de 46%, celle d'Apple de 31%. Et cela ne semble pas s'arrêter puisque les titres Amazon et Facebook ont atteint cette semaine leur plus haut

historique.

A l'inverse, les milliardaires du secteur des voyages, de l'hôtellerie ou de la vente au détail ont vu leur fortune fondre au cours de cette même période, ces secteurs étant directement affectés par les mesures drastiques pour endiguer le coronavirus.

Le deuxième enseignement de ce rapport c'est que le bon vieux classement entre pays socialistes et pays capitalistes est aujourd'hui largement dépassé. C'est en Chine, dernière grande puissance socialiste, qu'on a assisté à la plus forte augmentation de richesses pour les milliardaires. Entre 2009 et 2010, leurs fortunes y ont progressé de 1146%. Ce pays est talonné par la France, un pays qui a adopté l'économie libérale, mais qui défend l'exclusivité de son modèle social. La fortune des ultra-riches y a progressé de 439% sur la décennie analysée.

L'Afrique n'est souvent pas représentée et le cas échéant très faiblement, dans de tels rapports. Certains observateurs sont d'avis que c'est parce que la richesse du continent noir, notamment la partie subsaharienne, n'est pas suffisamment formalisée. Aussi, une part importante des actifs en terme des ressources naturelles est cédée à des exploitants venus des pays riches, avec de faibles retombés pour les pays propriétaires de la richesse.

Prenant exemple sur un pays comme la République Démocratique du Congo, ces observateurs font remarquer, que les populations de ces pays sont estimées comme faisant partie des plus pauvres au monde. La raison est qu'elles n'ont pas de comptes bancaires garnis et encore moins d'actifs de sociétés cotées. Pourtant, si on prend en compte le niveau de dette par habitant qui y est faible (moins de 50 \$ contre 79 000 \$ aux USA), et le fait qu'elles vivent sur des terres ancestrales au potentiel agricole inestimable, inondées par le deuxième bassin d'eau douce du monde, leur pauvreté peut prendre un aspect très relatif.

Regard Sur l'Afrique avec Source

BARCELONE

Le Mobile World Congress est reporté à juin 2021

Le MWC espère que les vaccins permettront la tenue d'un congrès avec 85% des principaux exposants mondiaux présents. L'évolution de la pandémie de coronavirus continue d'avoir un impact sur l'économie et de faire des ravages. La GSMA, l'organisation du Mobile World Congress (MWC), qui avait déjà annulé l'édition de cette année peu de temps avant le déclenchement de la pandémie en Catalogne, a reporté l'édition qui est prévue du 1er au 4 mars.

John Hoffman, PDG du GSMA-Mobile World Congress, l'avait avancé dans une interview en juillet dernier : si en février 2021 la pandémie persistait et que les conditions n'étaient pas réunies pour tenir le congrès avec des garanties de sécurité, c'était possible de le reporter tout au long du premier trimestre de cette année. Enfin, cela a été l'option choisie: Hoffman lui-même a officialisé à Barcelone le report de Mobile du 1^{er} au 4 mars au 28 juin-1^{er} juillet, alors que l'organisation s'attend à ce que des progrès considérables aient été réalisés à l'échelle mondiale. la lutte contre le coronavirus.

S'adressant aux médias présents le 23 Septembre 2020, Hoffman a indiqué qu'à son avis « le congrès aurait pu se tenir aux dates prévues en mars, mais nous avons préféré laisser plus de temps pour que l'industrie pharmaceutique fasse de nouveaux progrès ». « Pour le moment - a-t-il ajouté - nous nous engageons à la participation de 78% des cent plus grandes entreprises de notre secteur dans le monde, et nous pensons qu'en juin, nous pourrions atteindre 80% ou 85% ».

Selon le responsable du MWC, « le changement de dates a été très bien accueilli par nos clients, qui ont hâte de se rencontrer mais pensent qu'en juin ils pourront le faire dans de meilleures conditions. « Nous sommes tous très enthousiastes à propos de l'édition de l'année prochaine » », dit-il.

Le MWC de Shanghai, plus régional, est en avance sur les dates de Barcelone

Le congrès de Barcelone n'est pas le seul organisé par la GSMA qui changera ses dates. L'organisation prévoit que le Mobile World Congress à Shanghai, initialement prévu du 30 juin au 2 juillet 2021, sera reporté à février. De cette manière, l'événement asiatique, plus régional que Barcelone et, par conséquent, avec moins d'impact global que celui-ci, servira de banc d'essai pour le congrès catalan.

« En Asie - souligne Hoffman - l'évolution de la situation est pour le moment meilleure qu'en Europe, et il est plus facile de traiter des questions telles que les accréditations, la circulation des personnes, la sécurité ou le contrôle de la situation sanitaire là-bas. Toutes les informations que nous collectons à Shanghai iront très bien à Barcelone ».

Le MWC n'est pas le premier salon à reporter son édition 2021. La semaine dernière, les organisateurs du salon Integrated Systems Europe (ISE) ont annoncé un changement de dates similaire à celui proposé par Mobile aujourd'hui : de février à début juin l'année prochaine. Selon Hoffman, les deux organisations ont agi de manière indépendante, bien qu'elles se soient informées de leurs intentions.

Interrogé s'il envisage de reporter le congrès au second semestre 2021 si la situation l'empêche de se tenir en juin, Hoffman répond sans détour: « Nous le tiendrons en juin ».

L'organisation admet que le congrès



La Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala en lice pour prendre la tête de l'OMC



sera plus petit qu'en 2019

À la Foire (FIRA), ils travaillent déjà dur pour concilier le nouveau calendrier, en tenant compte du fait que le festival Sónar a généralement lieu le même mois, qui a déjà dû changer ses dates 2019 pour coïncider avec un autre événement de la foire.

Hoffman réitère, en revanche, son intention de mener à bien le projet de festival commun avec Sónar, le Xside, qui a finalement dû être annulé en 2020.

En tout état de cause, la nouvelle réalité imposée par la pandémie peut faciliter l'installation de ces événements dans les installations de Fira, car on ne peut pas s'attendre à ce qu'ils aient l'ampleur qu'ils ont atteinte alors que la crise sanitaire n'avait pas encore éclaté. Quels que soient les progrès réalisés dans la lutte contre le coronavirus et même dans le cas très improbable où une réponse mondiale à cette crise serait obtenue, il est difficile d'imaginer un MWC 2021 avec plus de 100000 personnes, ou un ISE avec 80000, le chiffre atteint dans l'édition 2019.

Hoffman lui-même le corrobore: « Nous prévoyons qu'en juin 2021 certaines exigences de sécurité resteront en vigueur, comme la distance sociale, ce qui rendra déconseillé de retrouver pour le moment les dimensions que l'événement avait dans ses dernières éditions. »

Le PDG de GSMA-MWC conclut que, si le Congress se tient finalement en juin, « nos clients vont trouver un autre changement: une météo bien meilleure que l'hiver ».

Reste à voir si l'évolution de la pandémie permet à la prévision faite par Hoffman en juillet de se réaliser : le Mobile World Congress de Barcelone allait être le premier grand événement mondial post-pandémique. Pour l'instant, presque tous les grands congrès (le MWC est le plus grand de tous) ont dû reporter ou annuler leurs éditions.

Correspondant à Barcelone
Tinno BANG MBANG

Elles sont deux candidates pour prendre la tête de l'organisation : une Coréenne, Yoo Myung-hee, et une Nigériane, Ngozi Okonjo-Iweala. Portrait de cette dernière qui porte les espoirs du continent africain.

C'est la première femme à avoir occupé le poste de ministre des Finances dans son pays, elle l'a d'ailleurs été deux fois. Ngozi Okonjo-Iweala a aussi travaillé pendant 25 ans à la Banque mondiale. Elle a donc une carrière internationale, et des compétences saluées au Nigeria.

D'« excellentes qualifications »

La ministre de l'Industrie et du Commerce a notamment vanté « les excellentes qualifications » de la candidate, qui lui permettront peut-être de « faire revivre l'esprit de la libéralisation du commerce » au sein d'une organisation confrontée à de nombreux défis. Dernière candidate en lice avec la Coréenne Yoo Myung-hee, Ngozi Okonjo-Iweala a immédiatement remercié le Président nigérian Muhammadu Buhari pour son soutien, ainsi que ses amis au Nigeria et à travers le monde.

La candidate nigériane met en avant son expérience « à la croisée du commerce et de la santé publique », puisqu'elle a notamment piloté jusqu'à récemment l'un des programmes de l'OMS dans la lutte contre le Covid-19. De nombreux Nigériens ont manifesté leur soutien à sa candidature sur les réseaux sociaux. Dans tous les cas, la tâche sera ardue pour la future directrice de l'OMC face à la crise économique mondiale et à la crise de confiance dans l'organisation.

RSA avec RFI correspondante à Lagos, Liza Fabbian

La RDC prépare un budget 2021 moins ambitieux après le budget record de 2020



Le président congolais Tshisekedi (image d'illustration). ISSOUF SANOGO / AFP

Le gouvernement a adopté vendredi la préfiguration de l'avant-projet de la loi de finances de 2021. Le gouvernement veut tirer les leçons de l'exécution du budget historiquement haut de 11 milliards de dollars de 2020.

Parmi ceux qui attendent le budget 2021, il y a notamment le Fonds monétaire internationale (FMI). Comme pour l'année en cours, l'institution de Bretton-Woods suggère au gouvernement congolais d'opter pour un budget réaliste. L'organisation internationale va plus loin et fait de cette exigence une des conditions pour que la RDC accède aux facilités de crédit.

Au cours de la réunion du Conseil des ministres, Félix Tshisekedi avait interpellé le gouvernement sur ce fait. « *Les équipes de l'exécutif national et celles du FMI ont travaillé d'une manière conjointe et des arbitrages ont été faits. Cela n'a pas été facile, mais nous sommes au diapason* », a confié un membre du gouvernement.

Un budget concentré sur le secteur productif

Un autre ministre a confirmé que ce budget sera moins ambitieux que celui de l'année 2020, même s'il est toujours en cours d'élaboration. Les experts du gouvernement seront isolés dans les jours à venir pour travailler en vue d'obtenir un budget équilibré et réaliste sur les dépenses et les recettes.

Mais on sait déjà que parmi les orientations qui ont été données, suite à la crise du coronavirus notamment, l'accent sera mis sur le secteur productif. Il y a aussi le social, les investissements et la sécurité qui seront prioritaires.

RSA avec RFI correspondant à Kinshasa, Patient Ligodi



Nigeria LNG choisit Siemens Energy pour lui fournir un train de compresseurs de gaz d'évaporation cryogénique

En attendant la mise en place de son septième train de liquéfaction de gaz, le consortium NLNG a attribué un contrat de livraison d'un train de compresseurs de gaz d'évaporation cryogénique à Siemens. Il facilitera la production et rendra disponibles de nouvelles pièces de rechange pour le système.

Mercredi, Siemens Energy a annoncé qu'il a remporté un contrat de fourniture d'un train de compresseurs de gaz d'évaporation auprès de Nigeria LNG, le seul producteur de GNL du pays d'Afrique occidentale. Cette commande aidera le consortium nigérian à ajouter une capacité supplémentaire de manutention ainsi que des pièces de rechange pour le système existant.

Le nouveau train de compresseurs de gaz sera électrique et facilitera les opérations de production de GNL. Il sera fabriqué, testé et conditionné à Duisburg, en Allemagne et sera la septième installation de ce type pour NLNG. Elle sera livrée au quatrième trimestre 2021.

La valeur du contrat n'a pas été précisée. «*Le choix*

par NLNG de notre technologie de compression cryogénique témoigne non seulement de la fiabilité et des performances de notre équipement existant dans l'usine, mais aussi de notre service ciblé et de notre capacité à répondre aux exigences de contenu local grâce à notre présence dans le pays [...]. Le nouveau train de compression poursuivra l'objectif de NLNG de réduire les émissions de gaz à effet de serre d'une manière hautement durable», a déclaré Arja Talakar, vice-président senior de Siemens pour les produits d'applications industrielles.

Parallèlement à ce développement, la société s'active pour se doter d'un septième train de liquéfaction de gaz qui entrera en service en 2024. Ce train portera la production de GNL de 22 Mtpa actuellement à 30 Mtpa.

RSA Par Olivier de Souza



Irene Alexandra da Silva Neto, fille de l'ancien président angolais Agostinho Neto

L'Angola suit les traces de 900 millions de dollars « illicitement » logés dans les comptes en Suisse

Le bureau du procureur général (PGR) a adressé des commissions rogatoires au Portugal et au Luxembourg demandant le gel des comptes et la saisie des avoirs d'Irene Neto dans ces pays européens. Des fonds angolais de plus de 1 milliard de francs sont douteux, selon la justice du pays d'Afrique centrale. Cet argent se trouve dans une banque privée genevoise, Syz.

Luanda a fait une demande d'entraide judiciaire à la Suisse

L'information a été confirmée, par une source PGR, garantissant que les données lui ont été transmises par la directrice du service de recouvrement des avoirs du procureur, Eduarda Rodrigues. La décision est liée à l'enquête sur plusieurs crimes dans le processus de l'assureur AAA de Sonangol, dont le mari d'Irene Neto, Carlos de São Vicente, était président.

Une source judiciaire a indiqué à l'agence Lusa que, dans des commissions rogatoires adressées au Portugal et au Luxembourg, la PGR sollicite également la collaboration des autorités judiciaires de ces pays dans ces enquêtes.

Le directeur du Service national de recouvrement des avoirs de la PGR était, la semaine dernière, en Suisse, pour discuter avec les autorités judiciaires du recouvrement des 900 millions de dollars déposés sur un compte de l'homme d'affaires angolais Carlos de São Vicente, qui, quant à lui, a été gelé par détermination. Autorités suisses.

Le 8 septembre, PGR a décrété la saisie de 49 pour cent des participations d'AAA Activos dans Standard Bank de Angola, sous la direction de São Vicente. Trois bâtiments AAA et IRCA ont également été saisis à Avenida Lenine, Nova Marginal, Avenida 21 de Janeiro et Rua Amílcar Cabral, à Luanda, également sous la direction de Carlos Manuel de São Vicente.

Le 9 juillet, la justice genevoise a rejeté le recours de l'homme d'affaires contre le gel de ses avoirs. Elle a indiqué que la suite de la procédure dépendait avant tout de la réponse à la demande angolaise d'entraide judiciaire. L'homme d'affaires dirigeait la compagnie d'assurances angolaise AAA Seguros, qui avait le monopole jusqu'en 2016 concernant l'assurance de la production pétrolière par l'entreprise nationale Sonangol.

Les chaînes hôtelières IU et IKA, toutes situées à Luanda, ont également été appréhendées. L'homme d'affaires a été entendu et mis en cause mercredi 17 septembre 2020 pour des soupçons de détournement de fonds, de participation économique à des affaires, de trafic d'influence et de blanchiment d'argent. La Sonangol, qui était à l'origine de l'assureur qui détenait, pendant une décennie, le monopole de l'assurance des activités pétrolières en Angola, a fait savoir, par un communiqué, qu'elle suivait ce processus « avec une attention particulière ».

Les autorités suisses ont été confrontées à plusieurs reprises à des fonds problématiques en provenance d'Angola. Dans le viseur de la justice angolaise se trouvent aussi Isabel dos Santos, la fille de l'ancien président, son frère Filomeno dos Santos ainsi que l'homme d'affaires helvético-angolais Jean-Claude Bastos. Ils ont tous été des fonctionnaires angolais avec des comptes bancaires en Suisse.

Tinno BANG MBANG

SITE DE REFLEXION ET DE RE-INFORMATION SUR L'AFRIQUE

www.regardsurlafrique.com

Regard sur l'Afrique

On dévoile ce dont les autres ne parlent pas



DECOUVREZ LES MERVEILLES DE L'AFRIQUE

POLITIQUE | ECONOMIE | DIASPORA
RENCONTRE | SUCCESS STORY

B.P : 5539 Douala - Cameroun
Email : Info@regardsurlafrique.com
Tél. : +34 696 08 16 45

UNE PUBLICATION



On dévoile ce dont les autres ne parlent pas



ALLO

GRANDE SOEUR



654 00 63 63

Numéro par lequel vous pouvez nous joindre à très bas prix pour ceux qui nous appellent
Nous contacter en cas de
-Harcèlement (école)
-Consommation et vente de stupefiants (école)
-Mendicité aggravée (école)
Même en cas de Bonheur n'hésitez pas à nous faire partager votre quotidien.

ALLO

GRANDE SOEUR

"Aider à mettre en avant un mécanisme de soutien et de renforcement des capacités des jeunes défavorisés pour faciliter leur intégration sociale".

Nous travaillons dans le but de mettre en avant un système d'accompagnement et de renforcement des capacités des jeunes détenus et des enfants vivant en marge de l'éthique sociale. Notre travail se fait dans une logique de partenariat avec la population, les responsables de prisons et ceux des orphelinats afin qu'ils puissent réellement s'approprier des valeurs que nous défendons. Nous voulons ainsi les amener à jouer pleinement leur rôle d'acteur dans l'encadrement de cette jeunesse en perte de repères.



ASSOCIATION D'ASSISTANCE À
L'INTÉGRATION DES ENFANTS DÉFAVORISÉS



654 00 63 63



www.aaied.org



aaied.org@gmail.com

